



Communiqué de presse

La banque des projets européens

Bruxelles, le 8 février 2007

Le Groupe Banque européenne d'investissement en 2006

Soutenir la modernisation de l'économie européenne

En 2006, le Groupe Banque européenne d'investissement, la banque des projets européens, a poursuivi son action en faveur de la modernisation des économies des États membres et des pays proches de l'Union.

Cette année constitue la première année entière de mise en œuvre de la nouvelle stratégie décidée en juin 2005 par les gouverneurs de la BEI : une stratégie qualitative d'investissement et d'innovation financière.

Cette stratégie consiste à :

- **renforcer l'effet de levier** des interventions de la BEI,
- **concentrer ses financements dans l'Union sur 6 priorités européennes,**
- **contribuer à la convergence économique** entre l'Union et ses pays partenaires.

En 2006, la Banque européenne d'investissement a prêté un total de 45,8 milliards d'EUR à l'appui de projets concourant à la réalisation des politiques de l'Union européenne. Les financements accordés dans les États membres de l'UE, qui étaient alors au nombre de 25, se sont élevés à 39,8 milliards d'EUR, représentant 87 % des activités.

Le Fonds européen d'investissement (FEI) – la filiale du Groupe BEI spécialisée dans le capital-risque et dans l'octroi de garanties en faveur des PME – a investi 688 millions d'EUR dans des fonds de capital-risque, portant ainsi le total de son portefeuille à 3,8 milliards d'EUR, et a fourni un total de 2 milliards d'EUR sous forme de garanties couvrant les portefeuilles de prêts aux PME de banques et d'autres institutions financières.

Pour financer ses opérations, la BEI a levé un total de 48 milliards d'EUR sur les marchés internationaux des capitaux en lançant 303 émissions obligataires libellées dans 24 monnaies.

Les fiches thématiques jointes au présent communiqué rendent compte de manière détaillée de l'activité de la BEI en 2006, selon ses objectifs opérationnels axés sur 6 priorités dans l'Union et le soutien des 3 politiques extérieures à l'Union. Les principaux points de stratégie et d'action peuvent être ainsi résumés :

1. Renforcer l'effet de levier de ses interventions

Dans une Union élargie à 27 États membres, la volonté du Groupe BEI est d'être acteur et partenaire du développement économique en mobilisant des ressources financières, pour :

- soutenir la modernisation économique des nouveaux États Membres,
- maintenir un niveau élevé d'investissement dans les services collectifs,
- contribuer à la compétitivité technologique de l'Union et au développement de ses PME,
- relever les défis du secteur énergétique européen et du changement climatique,
- favoriser la coopération avec des institutions spécialisées nationales et internationales.

Quelques exemples illustrent cette approche volontariste du Groupe BEI.

Celui-ci a, en premier lieu, renforcé ses modalités de coopération avec la Commission européenne, en lançant trois nouvelles initiatives communes pour permettre aux États membres de mieux tirer parti des fonds structurels européens – significativement augmentés pour atteindre 308 milliards d'EUR pour la période 2007-2013. Ainsi, les fonds structurels pourront être affectés à des fins d'ingénierie financière dans les domaines du soutien aux PME/TPE (initiative JEREMIE) ou du développement social urbain (initiative

JESSICA). La troisième initiative (JASPERS), financée par la Commission, le Groupe BEI et la BERD, propose – gratuitement – une assistance technique à l'identification et à la réalisation des projets d'infrastructure localisés dans les nouveaux pays membres et susceptibles d'être financés par les fonds structurels. Plusieurs projets ont d'ores et déjà fait l'objet d'une identification au titre de ces mécanismes. Soulignons que cette assistance technique n'implique aucune obligation de chercher un co-financement auprès de la BEI ou de la BERD.

De même, la BEI et la Commission ont uni leurs moyens pour accélérer la réalisation de l'ambitieux programme de réseaux transeuropéens (RTE) de transport et d'énergie en mettant en place une facilité de financements structurés et un fonds de garantie pour les RTE pour faciliter le financement de projets à profil de risque élevé. Ces deux instruments financiers seront capables de catalyser jusqu'à 20 milliards d'EUR de financements additionnels, publics ou privés, au soutien des RTE.

Pour soutenir l'effort d'innovation et de recherche-développement dans l'Union, la BEI et la Commission mettent en place une nouvelle « Facilité Recherche », cofinancée par la Banque et le 7^{ème} programme-cadre pour la R-D à hauteur d'1 milliard d'EUR. Là également, cet instrument financier permettra de prendre plus de risques et de mobiliser des capitaux privés pour des projets importants pour la compétitivité industrielle de l'Union. L'effet de levier de cet instrument, souhaité par le Conseil européen de décembre 2005, pourrait permettre de mobiliser jusqu'à 10 milliards d'EUR supplémentaires sur la période 2007-2013.

Parallèlement, le FEI va prendre un nouvel essor dans le soutien aux PME avec une augmentation de capital en préparation et la mise en place, grâce au programme-cadre « Compétitivité et Innovation » 2007-2013, de 1,1 milliard d'EUR additionnels permettant de déployer des produits financiers innovants, notamment pour les PME en phase de démarrage.

Enfin, la coopération de la BEI avec d'autres institutions s'est substantiellement renforcée, tant dans l'échange d'expertise que dans le partage de produits financiers. On en veut pour preuves les avancées en 2006 portant sur le soutien des objectifs de Kyoto (établissement de deux fonds carbone, l'un avec la Banque mondiale et l'autre avec la BERD), la coopération opérationnelle établie avec la BERD pour l'est de l'Europe et de nombreuses opérations conjointes avec des institutions nationales de développement.

2. Six priorités au sein de l'Union

Dans l'Union européenne, l'ambition du Groupe BEI est désormais moins d'accroître le volume de ses financements que de parvenir, par un choix plus sélectif des projets, à contribuer efficacement aux objectifs de l'Union et à rassembler des concours d'autres sources de financement autour de tels projets.

Cette volonté – dictée par les gouverneurs de la BEI – de donner la priorité à la qualité des projets plutôt qu'à la quantité est à l'origine de la légère baisse du volume des prêts en 2006 (39,8 milliards d'EUR pour 42 milliards d'EUR en 2005). Par ailleurs, une situation politique mouvante dans plusieurs nouveaux États membres n'a pas permis la réalisation de certains projets au rythme prévu (l'activité de la BEI dans ces pays s'est élevée à 5 milliards d'EUR en 2006, contre 5,8 milliards d'EUR en 2005).

Globalement, le Groupe BEI estime, avec ses prêts en 2006, avoir soutenu un total d'investissements dépassant les 120 milliards d'EUR ; ces investissements sont aux deux tiers localisés dans les zones les moins favorisées de l'Union. Avec un volume d'activités plus stable et des effectifs en faible croissance, le Groupe BEI concentre ses efforts sur des projets plus complexes et des produits financiers plus innovants. Il s'engage de cette façon en faveur de l'ensemble des 27 États membres même si la priorité relative est donnée aux 12 nouveaux États membres.

Les 6 priorités européennes sur lesquelles se concentrent les financements de la Banque sont :

- **la cohésion économique et sociale**, qui a mobilisé en 2006 près des deux tiers des concours à hauteur de 26,7 milliards d'euros. La BEI axera à l'avenir ses opérations de financement à l'appui de la cohésion, également sur les « régions de convergence », du fait du recentrage de la politique de cohésion de l'UE pour la période 2007-2013. Pour une utilisation plus rapide et plus efficace des fonds structurels, la BEI s'est fortement engagée dans le lancement des initiatives JASPERS et JESSICA (cf. fiche « Cohésion économique et sociale ») ;
- **une économie européenne compétitive et innovante** grâce à un financement renforcé de la recherche et de l'innovation. La BEI a prêté en 2006 près de 11 milliards d'EUR à l'appui de projets liés à la recherche, à l'innovation, à l'éducation et aux technologies de l'information. Tout particulièrement pour ces

secteurs, elle accepte, en concertation avec la Commission, de prendre des risques financiers plus élevés grâce à de nouveaux produits conjoints (cf. fiche « Innovation ») ;

- **des réseaux transeuropéens (RTE) de transport et d'énergie** efficaces et d'accès facile qui se développent, notamment grâce à des financements BEI. En 2006, la Banque y a consacré 8,4 milliards d'EUR, soit 7,6 milliards d'EUR dans l'Union et 738 millions d'EUR pour des prolongements dans les pays voisins. En sus des financements classiques de très long terme, la BEI développe avec la Commission des instruments financiers nouveaux pour soutenir également les projets RTE plus risqués (cf. fiche « Réseaux transeuropéens ») ;
- **le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), confirmé en 2006** avec des lignes de crédit bancaire d'un niveau record de 5,8 milliards d'EUR, ainsi qu'un volume record de garanties de 2 milliards d'EUR et des interventions en capital-risque de 688 millions d'EUR. Cette politique de soutien aux PME sera encore renforcée en 2007 (cf. fiche « Soutien aux PME ») ;
- **la protection de l'environnement** dans sa dimension « changement climatique » mais aussi de préservation des ressources naturelles et d'amélioration de la qualité de vie en ville. Plus d'un tiers des 10,9 milliards d'EUR de financements BEI pour l'environnement s'inscrivent directement dans cette priorité pour un développement urbain durable. L'essentiel des opérations s'effectue dans l'Union mais la BEI développe aussi avec la Commission une action tout autour de la Méditerranée et lance, respectivement avec la BERD et la Banque mondiale, deux fonds carbone pour contribuer aux objectifs de Kyoto (cf. fiche « Environnement ») ;
- **les objectifs d'efficacité, de diversification et de sécurité dans le secteur énergétique.** Ces objectifs sont désormais soutenus en tant que tels par la BEI qui en a fait en 2007 sa sixième priorité. Dans l'Union, la BEI y a consacré en 2006 plus de 3 milliards d'EUR et s'engage à y consacrer plus de 4 milliards d'EUR par an à l'avenir, dont 600 à 800 millions d'EUR pour les énergies renouvelables (463 millions d'EUR en 2006). (cf. fiche « Énergie »).

3. Trois cercles de coopération avec les pays tiers dans une dynamique de convergence et de respect des identités des partenaires

Dans une économie mondialisée, marquée par l'émergence de nouveaux acteurs et par des tensions politiques et sociales toujours plus intenses, l'Union européenne constitue un pôle de référence dont les valeurs de solidarité, de respect des cultures et des identités sont perçues comme un facteur modérateur, indispensable à la recherche de relations internationales plus apaisées.

Reconnaissant la qualité de la contribution que la BEI apporte à la mise en œuvre des volets financiers des politiques d'aide et de coopération de l'Union envers ses pays partenaires, le Conseil européen de décembre 2006 vient d'accroître de plus d'un tiers les possibilités d'action de la Banque en dehors de l'Union pour la période 2007-2013, à hauteur de 27,8 milliards d'EUR. Trois « cercles » d'action sont définis avec leurs objectifs spécifiques :

- **la préparation de l'adhésion des futurs États membres** qui bénéficieront de 8,7 milliards d'EUR de crédits garantis par l'Union. Les 10,2 milliards d'EUR de crédits pour la période 2000-2006 ont contribué pour les 12 nouveaux États membres à préparer leur adhésion, en particulier à accélérer leurs connexions avec l'Union et l'amélioration de leurs services collectifs. Pour 2006, si l'on inclut les prêts à la Bulgarie et à la Roumanie, ce sont 3,2 milliards d'EUR de financements que la BEI a apportés aux pays de l'élargissement (cf. fiche « Préparation à l'élargissement ») ;
- **le processus de convergence avec les voisins de l'Union** représenté avec une enveloppe de 12,4 milliards d'EUR de crédits garantis par l'Union, le mandat le plus important jamais confié à la BEI. À titre indicatif, il se décompose en un montant de 8,7 milliards d'EUR pour les 9 pays méditerranéens, soit un quasi-doublement des concours aux pays du « Partenariat de Barcelone » (sans compter la Turquie, les concours 2000-2006 s'étaient élevés à 4,6 milliards d'EUR dont 1,4 milliard d'EUR pour la seule année 2006), et en un montant de 3,7 milliards d'EUR pour la Russie et les voisins de l'Est (ce qui représente un véritable défi nouveau pour une région où la BEI n'a prêté que 85 millions d'EUR en 2000-2006). Pour réussir le défi de cette montée en charge orientée en priorité vers le prolongement des RTE et le soutien au secteur privé, une institutionnalisation nouvelle se met en place. Pour la Méditerranée, les pays partenaires seront pleinement associés dans une FEMIP renforcée ; et pour la Russie et les voisins de l'Est, un accord opérationnel a été signé avec la BERD (cf. fiche « Convergence entre l'UE et ses voisins ») ;

- **la coopération avec les autres continents** s'effectue sous une forme adaptée à la politique européenne pour prendre en compte les autres intervenants financiers. Pour l'Afrique subsaharienne et les États des Caraïbes et du Pacifique, la BEI a prêté 825 millions d'EUR en 2006, en priorité pour soutenir les PME et les projets énergétiques. Cette action sera maintenue sur la période 2007-2013 avec une capacité d'engagement de près de 4 milliards d'EUR. Un effort significatif a été décidé en faveur des opérations en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Asie en portant le plafond pour les mêmes périodes de 2,5 à 3,8 milliards d'EUR (à titre indicatif, et ce pour la première fois, ce plafond se subdivise en un montant de 2,8 milliards d'EUR pour l'Amérique latine et en un montant de 1 milliard d'EUR pour l'Asie). Ces possibilités accrues permettront de continuer à accompagner dans ces pays des initiatives privées européennes, ainsi que des projets utiles à la protection de l'environnement ou à la sécurité énergétique européenne (cf. fiche « Pays partenaires »).

Activité d'emprunt : une stratégie créatrice de valeur ajoutée pour les clients

En 2006, la BEI est restée déterminée à tirer le plus grand parti possible de sa solidité financière - fondée sur le soutien que lui apportent ses actionnaires - pour fournir des financements au meilleur coût et créer ainsi de la valeur ajoutée au profit de ses clients. Pour atteindre ces objectifs, elle a continué de mener une stratégie cohérente de collecte de ressources, faisant preuve à la fois de continuité et d'innovation dans ses programmes d'émissions de référence et dans ses émissions ciblées. Les résultats obtenus ont été répercutés sur les prêts à la clientèle, tant dans l'UE que sur les marchés locaux en développement visés par la Banque. (cf. fiche « Opérations sur les marchés des capitaux »).

Si en volume les ressources collectées en 2006, à savoir 48 milliards d'EUR, ont atteint un niveau proche de celui de l'année passée (50 milliards d'EUR), des changements sont à noter, par contre, dans leur composition. La BEI a levé des fonds dans un nombre record de 24 monnaies (dont 6 en format synthétique), les **monnaies « non principales »** (notamment le dollar australien) **faisant l'objet d'une demande accrue**, qui s'est traduite par une collecte de 8 milliards d'EUR, contre 6 milliards d'EUR en 2005. **C'est néanmoins dans ses monnaies principales (euro, livre sterling et dollar É-U) que la Banque a continué à se procurer la majeure partie de ses ressources** (40 milliards d'EUR, contre 44 milliards d'EUR en 2005), l'EUR, l'USD et la GBP représentant respectivement 36 %, 30 % et 17 % du volume collecté.

Les programmes d'émissions de référence dans les trois monnaies principales ont renforcé la position déjà sans égale de la BEI en tant qu'**émetteur de référence multidevises de qualité souveraine**. Ce segment reste la pierre angulaire d'un programme de collecte de ressources offrant un bon rapport coût-efficacité. Les émissions de référence dans ces trois monnaies ont permis de lever l'équivalent de 28 milliards d'EUR (soit 59 % du volume total collecté), dont la majeure partie en EUR (10,6 milliards d'EUR), devant l'USD (l'équivalent de 9,7 milliards d'EUR) et la GBP (l'équivalent de 8 milliards d'EUR).

En 2006, l'activité d'emprunt dans les monnaies principales a présenté un certain nombre d'innovations et de traits distinctifs. Dans le compartiment de l'EUR, la volonté affichée par la BEI de **s'aligner sur les caractéristiques des principales émissions souveraines**, notamment un volume d'émission de 5 milliards d'EUR, a permis de répercuter sur ses clients l'avantage financier associé à la solide performance des obligations européennes de catégorie souveraine émises en 2006. En outre, la Banque a contribué de manière notable au développement des marchés des capitaux en euro avec le lancement d'**une offre publique d'obligations simultanément sur l'ensemble des marchés de la zone euro, la première émission à bénéficier de la mise en œuvre de la directive Prospectus de l'UE**. Cette opération structurée, appelée « EPOS » (*European Public Offering of Securities*), a facilité l'accès des investisseurs grâce à la constitution d'un syndicat comprenant des banques de chaque pays de la zone euro. Sur le marché de la GBP, la Banque a été l'émetteur hors Gilts (emprunts d'État) proposant le plus large éventail de durées ; s'échelonnant jusqu'en 2054, ces émissions lui ont permis de consolider sa réputation pour ce qui est d'offrir aux clients des durées réparties sur l'ensemble de la courbe de rendements. Dans le compartiment de l'USD, la Banque a allongé sa courbe de rendements en lançant une nouvelle émission de référence à 30 ans, la première depuis la relance de ce segment par le Trésor américain.

La BEI a continué à jouer un **rôle important de développement pour les monnaies des nouveaux États membres, des pays adhérents et en voie d'adhésion et des pays partenaires de l'UE**. Les emprunts réalisés dans ces monnaies et dans celles d'autres pays visés par des opérations de prêt de la BEI contribuent à supprimer le risque de change dans les cas où il est possible d'adosser les opérations de collecte de ressources et les opérations de prêt. La livre turque a une nouvelle fois fait l'objet de la demande la plus forte. Dans cette monnaie, la Banque a levé l'équivalent de 1,1 milliard d'EUR et a continué de développer sa liquidité et sa courbe de rendements. Par ailleurs, elle a lancé sa première émission de notes

à taux variable en lev bulgare et émis des obligations dans trois autres monnaies de cette région (couronne tchèque, forint hongrois et zloty polonais). Hors Europe, la Banque a lancé ses premières émissions en livre égyptienne, en pula du Botswana et en dollar namibien (en format synthétique).

L'**accueil favorable réservé par le marché** à la stratégie de collecte de ressources de la BEI s'est traduit par une série de récompenses éminentes qui lui ont été décernées à l'issue d'un sondage réalisé par *Euroweek* auprès des principaux acteurs du marché, dont celles d'« emprunteur le plus impressionnant » et d'« emprunteur le plus innovant » pour la troisième année consécutive.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Liste des financements 2006

Les listes ci-après regroupent les principales informations chiffrées détaillées de l'activité 2006 de la BEI. Ces informations feront l'objet d'une publication dans le « volume III – Rapport statistique » du Rapport annuel 2006 du Groupe BEI.

Financements dans l'Union européenne

(25 États membres jusqu'au 31 décembre 2006)

Le montant total des prêts signés pour des investissements dans l'Union européenne s'élève à 39 850 millions d'EUR (voir répartition détaillée dans le tableau ci-dessous). Ces opérations relèvent de la responsabilité financière de la Banque et sont comptabilisées dans son bilan.

La BEI coopère étroitement avec un nombre important d'institutions financières et de banques commerciales. Elle conclut, avec celles-ci, des lignes de crédit destinées au financement d'investissements de petite ou moyenne dimension dans l'industrie, les services, l'éducation et la santé et les infrastructures. Elle accorde également des prêts affectés à un projet donné par l'intermédiaire d'institutions financières et de banques commerciales.

La BEI accorde également des prêts directs à des entreprises ou des collectivités publiques lorsque les projets entrent bien dans ses priorités.

Répartition géographique des contrats de prêts signés (millions d'euros)

	2006		2002-2006	
	Montant	%	Montant	%
Belgique (BE)	581	1,5	3 062	1,6
République tchèque (CZ)	959	2,4	4 872	2,5
Danemark (DK)	32	0,1	3 217	1,6
Allemagne (DE)	6 562	16,5	33 250	16,9
Estonie (EE)	40	0,1	203	0,1
Grèce (GR)	1 137	2,9	5 723	2,9
Espagne (ES)	7 647	19,2	33 706	17,1
France (FR)	4 450	11,2	20 895	10,6
Irlande (IE)	576	1,4	2 550	1,3
Italie (IT)	5 161	13,0	29 522	15,0
Chypre (CY)	90	0,2	950	0,5
Lettonie (LV)	35	0,1	451	0,2
Lituanie (LT)	58	0,1	173	0,1
Luxembourg (LU)	24	0,1	589	0,3
Hongrie (HU)	1 160	2,9	4 716	2,4
Malte (MT)	-		13	0,01
Pays-Bas (NL)	1 035	2,6	3 192	1,6
Autriche (AT)	1 355	3,4	5 165	2,6
Pologne (PL)	2 031	5,1	8 308	4,2
Portugal (PT)	1 496	3,8	8 084	4,1
Slovénie (SI)	393	1,0	1 191	0,6
Slovaquie (SK)	197	0,5	909	0,5
Finlande (FI)	670	1,7	3 838	2,0
Suède (SE)	282	0,7	3 487	1,8
Royaume-Uni (GB)	3 567	9,0	17 490	8,9
AELE	310	0,8	1 055	0,5
Union européenne	39 850	100,0	196 611	100,0

Financements dans les pays partenaires

	2006		2002-2006	
	Total	<i>dont</i> <i>ressources</i> <i>budgétaires</i>	Total	<i>dont</i> <i>ressources</i> <i>budgétaires</i>
Pays de l'élargissement	3 248		9 845	(6)
Russie et voisins de l'Est			85	
Voisins méditerranéens	1 354	(50)	6 682	(154)
ACP/PTOM	745	(578)	2 483	(1803)
Afrique du sud	80		635	
Amérique latine, Asie	483		1 994	
Total	5 911	(628)	21 725	(1 963)

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
 Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99

		M.EUR
Union européenne		
Belgique		
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	10,0
Construction d'une station d'épuration et d'un collecteur principal pour le bassin de Bruxelles-Nord	Région de Bruxelles-Capitale	96,0
Réseaux d'adduction et de distribution d'eau en Région wallonne	Société wallonne des eaux	125,0
Construction et rénovation d'installations régionales de traitement des eaux usées en Région flamande	Aquafin NV	100,0
Construction d'installations de collecte et de traitement des eaux usées en Région wallonne	Société Publique de Gestion de l'Eau	200,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans la région de Bruxelles	B2e SA	50,0
Republique tchèque		
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	10,0
Rénovation du réseau routier régional	Jihocesky Kraj	28,4
Aménagements relatifs aux travaux de réhabilitation sur le réseau routier de classe II et III de la région de Vysočina	Kraj Vysočina	17,5
Mise en place, à Prague, de la nouvelle plate-forme européenne de services informatiques de Deutsche Post World Net (DPWN)	Deutsche Post AG	125,0
Mise aux normes européennes de réseaux locaux d'eau et d'assainissement	République tchèque	106,4
Investissements réalisés sur l'ensemble du territoire tchèque dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection contre les inondations	République tchèque	321,8
Construction d'un centre de service sidérurgique dans le sud de la Pologne et mise à niveau des capacités de stockage et de distribution en République tchèque, en Roumanie, en Croatie et en Hongrie	voestalpine Stahl GmbH	4,0
Construction d'une usine de fabrication de systèmes de climatisation à usage domestique à Pízen	Daikin Europe NV	50,0
Construction d'une fabrique de papier à Opatovice	Labe Papir s.r.o.	170,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	SG Equipment Finance Czech Republic s.r.o.	18,6
	Komerční Banka a.s.	37,5
	Ceská sportelna a.s.	50,0
	ČSOB Leasing a.s.	20,0
Danemark		
Installation d'une unité de production polyvalente et dépenses associées en capital dans le domaine des vaccins et des diagnostics à Copenhague	Statens Serum Institut	32,2
Allemagne		
Extension du terminal pour conteneurs du port de Bremerhaven, le long de la Weser	Freie Hansestadt Bremen	144,0
Acquisition de nouveau matériel roulant pour des services de desserte ferroviaire régionale sur la ligne « Marschbahn »	Veolia Transport	60,0
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	30,0
Création d'infrastructures de télécommunications en vue de fournir des services à large bande	Telecom Italia S.p.A.	150,0
Construction d'une usine d'incinération de déchets à Suhl (Thuringe)	Zweckverband für Abfallwirtschaft Südwestthüringen	31,9
Modernisation et extension du réseau d'assainissement de Entsorgungsverband Saar (EVS) dans le Land de Sarre	Entsorgungsverband Saar	49,0
Reconstruction et mise à niveau technique de réseaux d'égouts dans la ville de Hambourg et dans ses environs, et modernisation des stations d'épuration de Köhlbrandhöft et de Dradenau	Hamburger Stadtentwässerung	50,0
Rénovation de l'ancienne zone douanière et portuaire à Hambourg, au nord de l'Elbe	Sondervermögen Stadt und Hafen	50,0
Extension, modernisation et restructuration partielle des installations des foires commerciales à Hambourg	Hamburg Messe und Congress GmbH	199,0
Mise au point de voitures particulières carburant à l'hydrogène et création de laboratoires d'essais de nouveaux véhicules	Bayerische Motoren Werke AG	400,0
Activités de recherche-développement et d'innovation dans le domaine des équipements automobiles	Secteur automobile	600,0
Financement de programmes de recherche-développement et innovation (RDI) dans le secteur du papier et des infrastructures connexes	Voith AG	100,0
Activités de recherche-développement et innovation dans les domaines de la réduction des émissions et de la sécurité	Robert Bosch GmbH	400,0
Activités de recherche-développement dans le domaine de l'équipement automobile	Eberspächer GmbH & Co. KG	30,0
	J. Eberspächer GmbH & Co KG	
	Eberspächer International GmbH	
Activités de recherche du secteur public dans le Land de Saxe-Anhalt	Land Sachsen-Anhalt	150,0
Activités de recherche publique dans les trois grands pôles scientifiques de Munich, Erlangen et Würzburg (Bavière) ainsi que dans d'autres instituts de recherche	Freistaat Bayern	20,0
Cofinancement de mécanismes d'aide d'État à l'appui d'investissements réalisés par des PME en 2004 et 2005, au titre des Fonds structurels de l'UE	Sächsische Aufbaubank - Förderbank	100,0
Activités de recherche du secteur public dans le Land de Brandebourg	Land Brandenburg	285,0
Cofinancement, en Saxe, de mécanismes d'aide publique faisant intervenir les Fonds structurels de l'UE, à l'appui d'investissements réalisés au cours de la période 2006-2008	Sächsische Aufbaubank - Förderbank	75,0
Activités de recherche à l'Université de Mayence (Rhénanie-Palatinat)	Johannes Gutenberg-Universität Mainz	260,0
Activités de recherche et travaux de construction ou de rénovation d'installations de l'Université de Kaiserslautern	Technische Universität Kaiserslautern	80,0

		M.EUR
Activités de recherche à l'Université de Tübingen (Bade-Wurtemberg)	Eberhard-Karls-Universität Tübingen	280,0
Activités de recherche réalisées dans les locaux de l'Université de Fribourg	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg	260,0
Activités de recherche et développement en vue de l'utilisation d'ions lourds à des fins thérapeutiques à l'hôpital d'Heidelberg (Bade-Wurtemberg)	Universitätsklinikum Heidelberg	48,0
Rénovation et extension de bâtiments hospitaliers et modernisation d'équipements dans le Land de Thuringe	Freistaat Thüringen	150,0
Construction d'un hôpital universitaire régional à Minden (Rhénanie du Nord-Westphalie)	Zweckverband Kliniken im Mühlenkreis	20,0
Reconstruction et exploitation d'un grand complexe hospitalier privé à Berlin-Buch	Helios Kliniken GmbH	30,0
Modernisation et rationalisation des services hospitaliers dans le Land de Saxe-Anhalt pendant la période 2004-2007	Stage Mezzanine SCS	100,0
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	2,8
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Landesbank Saar	12,5
	Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG - Hypovereinsbank	59,0
	Deutsche Kreditbank AG	50,0
	Commerzbank AG	200,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Deutsche Bank AG	150,0
	Deutsche Bank AG	150,0
	Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG - Hypovereinsbank	30,0
	NRW Bank	100,0
	Commerzbank AG	100,0
	Deutsche Bank AG	50,0
	Landesbank Saar	75,0
	Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale	250,0
Financement d'investissements de petite dimension dans les domaines de la recherche-développement et de l'innovation	Deutsche Bank AG	100,0
Financement, dans des zones assistées, de projets publics et privés à l'appui de l'économie rurale ainsi que d'investissements relatifs à des infrastructures rurales	Landwirtschaftliche Rentenbank	150,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans le Land de Brandebourg	Investitionsbank des Landes Brandenburg	79,7
Financement du volet crédit du programme de promotion de la formation professionnelle et de l'esprit d'entreprise destiné aux ouvriers qualifiés	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	200,0
Financement d'investissements hospitaliers de petite et moyenne dimension dans le Land de Saxe	Sächsische Aufbaubank - Förderbank	100,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative « Innovation 2010 »	Commerzbank AG	100,0
Financement d'investissements de petite dimension admissibles, à l'appui de l'initiative i2i, de l'environnement ou de la santé	Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale	151,3
	Bayerische Landesbank	300,0
Grèce		
Transport et distribution d'électricité	Public Power Corporation	200,0
Extension d'un terminal de gaz naturel liquéfié sur l'île de Revithoussa	Public Gas Corporation of Greece (DEPA) SA	23,0
Construction d'un gazoduc à haute pression reliant Komotini au réseau turc de transport de gaz naturel à la frontière gréco-turque	Public Gas Corporation of Greece (DEPA) SA	22,0
Extension du réseau métropolitain d'Athènes	Attiko Metro SA	100,0
Construction et exploitation d'un tunnel à péage permettant de contourner le centre-ville historique de Thessalonique	République hellénique	152,1
Extension d'une jetée du Port de Thessalonique	Thessaloniki Port Authority SA	50,0
Construction, équipement et modernisation d'établissements scolaires sur l'ensemble du territoire	School Building Organisation SA	200,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Emporiki Bank of Greece SA	50,0
	General Bank of Greece SA	40,0
	Anaptyxi 2006-1 Plc	250,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	EFG Eurobank Ergasias S.A.	50,0
Espagne		
Renforcement et extension des réseaux de distribution d'électricité dans six régions espagnoles	Endesa Red, S.A.U.	300,0
Construction d'une centrale électrique à turbine à gaz à cycle combiné sur un site vierge à Castelnou, près de Saragosse	Castelnou Energía SL	145,0
Construction de deux centrales héliothermiques, d'une capacité de 50 MWe chacune, implantées dans une large vallée au nord de la Sierra Nevada, au sud-est de Grenade	Andasol-1 Central Termosolar Uno S.A.	70,0
Construction d'une centrale à cycle combiné alimentée au gaz à Escatrón (Saragosse)	Viesgo Generación S.L.	150,0
Construction de systèmes de réduction des rejets de gaz de combustion pour la remise en état de trois centrales électriques alimentées au charbon à Sines (Portugal) et à Aboño et Soto (Espagne)	EDP - Energias de Portugal SA	68,4
Investissement portant sur un ensemble de parcs éoliens dans les régions de Castille-La Manche, Andalousie, Galice et Cantabrique	Iberdrola Energías Renovables II, S. A. U.	350,0
Construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer à grande vitesse qui reliera Madrid à Barcelone et à la frontière française	Administrador de infraestructuras ferroviarias	600,0

		M.EUR
Construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Cordoue et Malaga	Administrador de infraestructuras ferroviarias	500,0
Mise à niveau technique d'infrastructures autoroutières de la Province de Biscaye	Territorio Historico de Vizcaya	622,0
Première phase (lignes 1 et 2) d'un réseau de métro léger à Malaga	Comunidad Autónoma de Andalucía	50,0
Programme d'investissements de petite et moyenne dimension dans les transports publics de l'agglomération de Barcelone	Generalitat de Catalunya	70,0
Rénovation, mise à niveau technique et extension du système de contrôle du trafic aérien	Ente Público de Aeropuertos Españoles y Navegación Aérea - AENA	100,0
Extension et modernisation du port de la Corogne	Autoridad Portuaria de A Coruña	50,0
Extension du port de Gijón (nord-ouest)	Autoridad Portuaria de Gijón	24,0
Extension du port de Barcelone	Autoridad Portuaria de Barcelona - APB	70,0
Amélioration des infrastructures ferroviaires	Ferrocarriles de Via Estrecha (Feve)	25,0
Remise en état et modernisation d'infrastructures routières dans la région de Castille-La-Manche	Comunidad Autónoma de Castilla-La Mancha	110,0
Modernisation des réseaux de transports publics dans la région de Valence	Comunidad Valenciana	210,0
Construction d'une nouvelle ligne de métro d'une longueur de 43 km à Barcelone	Generalitat de Catalunya	350,0
Modernisation et amélioration de l'accès au port intérieur de Séville	Autoridad Portuaria de Sevilla	50,0
Construction et transformation de la voie rapide entre Cuellar et Valladolid	Comunidad Autónoma de Castilla y León	46,4
Augmentation de la capacité de l'aérogare et des pistes de l'aéroport de Barcelone	Ente Público de Aeropuertos Españoles y Navegación Aérea - AENA	100,0
Agrandissement des installations portuaires et construction d'un nouveau terminal de conteneurs au port d'Algeciras (Cadix)	Autoridad Portuaria de la Bahía de Algeciras	105,0
Extension du réseau métropolitain de Madrid	Comunidad de Madrid	100,9
Acquisition de matériel roulant pour lignes à grande vitesse et lignes classiques	Renfe-Operadora	300,0
Transformation en voie rapide de la route actuelle reliant Reus à Alcover (Catalogne)	Generalitat de Catalunya	25,7
Activités de recherche-développement dans des centres de recherche situés en Espagne	Telefónica Investigación y Desarrollo, S.A.	400,0
Construction d'infrastructures dans les secteurs de l'adduction d'eau et du traitement des eaux usées dans la région de Madrid	Canal de Isabel II	150,0
Construction et modernisation d'infrastructures de traitement des eaux usées dans la Communauté autonome de Valence	Comunidad Valenciana	100,0
Programme d'aide d'urgence suite à la marée noire sur les côtes de Galice, des Asturies et de Cantabrique (sous forme d'un prêt-cadre)	Comunidad Autónoma de Galicia	152,0
Aménagements relatifs à des infrastructures urbaines dans l'agglomération de Madrid	Ville de Madrid	60,0
Construction et rénovation de logements sociaux locatifs en Catalogne	Institut Català de Finances	50,0
Modernisation et extension des installations destinées aux foires internationales à Barcelone	Feria Oficial e Internacional de Muestras en Barcelona	50,0
Construction et remise en état de logements sociaux dans des zones de rénovation urbaine en Andalousie	Comunidad Autónoma de Andalucía	30,0
Construction d'un hôpital et modernisation des infrastructures existantes à Igualada, au nord-ouest de Barcelone	Consorci Sanitari de l'Anoia	22,0
Apport de quasi-fonds propres en faveur d'opérations de type PPP réalisées dans le sud de l'Europe		6,3
Construction d'établissements d'enseignement secondaire dans la région de Castille-La Manche	Comunidad Autónoma de Castilla-La Mancha	50,0
Modernisation d'établissements d'enseignement primaire, secondaire et professionnel dans la région de Valence	Construcciones e Infraestructuras Educativas de la Generalitat Valenciana - CIEGSA	250,0
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	18,8
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	AyT Financiación Inversiones III FTA	255,0
	Caixa d'Estalvis de Catalunya - Caja de Ahorros de Cataluña	200,0
	Banco Santander Central Hispano SA	200,0
	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	200,0
	Banco de Sabadell	200,0
	Caja de Ahorros y Pensiones de Barcelona - La Caixa	200,0
	BBVA-5 FTPYME FTA	200,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME en Catalogne	Institut Català de Finances	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans la région de Castille-La-Manche	Instituto de Finanzas de Castilla-La Mancha SA	50,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Caja de Ahorros del Mediterráneo CAM	100,0
Financement d'investissements réalisés par des PME dans le domaine de la recherche-développement et de l'innovation	Banco Santander Central Hispano SA	60,0
France		

		M.EUR
Construction (première phase) de la ligne à grande vitesse (LGV Est Europe) desservant l'Est de la France depuis Paris (ligne Paris-Metz-Strasbourg)	Région Alsace	50,0
Construction (première phase) de la ligne à grande vitesse (LGV Est Europe) desservant l'Est de la France depuis Paris (ligne Paris-Metz-Strasbourg)	Région Lorraine	30,0
Acquisition de matériel roulant destiné aux lignes de trains express régionaux (TER) de la Région des Pays de la Loire	Région des Pays de La Loire	125,0
Extension du réseau de tramway de Montpellier (Languedoc-Roussillon)	Communauté d'agglomération de Montpellier	100,0
Construction de la première ligne de tramway et d'une ligne d'autobus en site propre à Nice (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	Communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur	80,0
Construction du premier tronçon de la branche orientale de la ligne de chemin de fer à grande vitesse Rhin-Rhône	Région Alsace	50,0
Construction du premier tronçon de la branche orientale de la ligne de chemin de fer à grande vitesse Rhin-Rhône	Région Franche-Comté	100,0
Construction de la première ligne de tramway de la ville du Mans (Pays de la Loire)	Le Mans Métropole - Communauté urbaine	85,0
Construction d'un tronçon de l'autoroute européenne A85 entre Tours et Saint-Romain-sur-Cher (Région Centre)	Compagnie financière et industrielle des autoroutes	260,0
Construction de la section Coynelle-Col du Fau de l'autoroute A51 au sud de Grenoble (Région Rhône-Alpes)	AREA - Société des autoroutes Rhône-Alpes SA	100,0
Déploiement de réseaux à haut débit	Telecom Italia SA	160,0
Construction et exploitation d'une usine d'incinération de déchets urbains à Issy-les-Moulineaux (agglomération parisienne)	Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne	140,0
Construction et extension de stations d'épuration dans la région de Perpignan (Languedoc-Roussillon)	Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée	50,0
Financement d'opérations de rénovation urbaine et sociale sur l'ensemble du territoire	Dexia Crédit Local	250,0
Mise au point et production d'un nouveau modèle de véhicule utilitaire léger à Hordain (Nord - Pas-de-Calais)	Sevelnord SA - Société européenne de véhicules légers du Nord	125,0
Activités de recherche-développement dans le domaine des semi-conducteurs dans la région Rhône-Alpes (Crolles, Grenoble et Rousset)	St Microelectronics NV	245,0
Cofinancement de prêts liés à la production, à la réalisation et à la diffusion d'œuvres audiovisuelles et multimédias en France et dans d'autres pays de l'UE	Cofiloisirs SA	20,0
Modernisation des Hospices civils de Lyon	Hospices civils de Lyon	25,0
Modernisation du centre hospitalier universitaire de Fort-de-France (Martinique)	Centre hospitalier universitaire de Fort-de-France	10,0
Restructuration du centre hospitalier d'Arras (Nord-Pas-de-Calais)	Centre hospitalier d'Arras	45,0
Construction de l'Hôpital d'Estaing et modernisation d'installations existantes dans le centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand (Auvergne)	Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand	26,0
Construction d'un hôpital à Nice (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	Centre hospitalier universitaire de Nice	91,0
Reconstruction et modernisation des hôpitaux de Marseille (région Provence-Alpes-Côte d'Azur)	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	175,0
Apport de quasi-fonds propres en faveur d'opérations de type PPP réalisées dans le sud de l'Europe		6,3
Amélioration d'infrastructures hospitalières	Caisse nationale des caisses d'épargne et de prévoyance	112,5
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	9,7
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Crédit du Nord SA	50,0
	Caisse Interfédérale de Crédit Mutuel	120,0
	Banque fédérative du Crédit Mutuel	80,0
	OSEO	50,0
	Société Générale	300,0
	BNP Paribas Lease	100,0
	BNP Paribas	300,0
Financement d'un programme de soutien à la création de micro-entreprises	OSEO	30,0
Financement de sociétés de taille intermédiaire	Société Générale	150,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension dans des zones de développement régional	Caisse nationale des caisses d'épargne et de prévoyance	100,0
	Dexia Crédit Local	300,0
Financement de petits équipements publics dans des zones de développement régional	Caisse nationale des caisses d'épargne et de prévoyance	300,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension mis en œuvre essentiellement par des PME (y compris les microcrédits) et par des organismes à but non lucratif	Crédit Coopératif S.C.A.	100,0
Irlande		
Construction d'une centrale électrique de 400 MWe à cycle combiné, alimentée au gaz naturel, à Hunstown, au nord de Dublin	Viridian Power Ltd	115,0
Construction d'un gazoduc reliant l'Irlande et l'Irlande du Nord, et extension et rénovation de réseaux de distribution de gaz sur les deux territoires	Bord Gais Eireann	162,5
Mise à niveau technique du centre national de distribution et de conduite du réseau d'électricité pour l'exploitation des réseaux de transport afin de satisfaire à la demande d'électricité d'environ 1,8 million de clients dans le pays	Eirgrid Plc	26,0

		M.EUR
Construction d'un contournement à péage de 18 km de la ville de Waterford au sud-est de l'Irlande	National Roads Authority	75,0
Construction d'un tronçon de 10 km de chaussée à deux fois deux voies et d'un tunnel immergé sous le Shannon permettant de contourner le centre-ville de Limerick	National Roads Authority	97,6
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Bank of Scotland	100,0
Italie		
Construction d'une centrale de cogénération alimentée au gaz dans le Mezzogiorno	Eurosviluppo Elettrica S.p.A	200,0
Modernisation de la capacité de production d'électricité et des compteurs dans la ville de Turin	Iride S.p.A	120,0
Modernisation des réseaux de distribution d'électricité	Enel Distribuzione S.p.A.	600,0
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	10,0
Modernisation de l'aéroport de Malpensa (Milan)	Società Esercizi Aeroportuali S.p.A.	114,0
Agrandissement d'une installation de transport intermodal de marchandises (route-rail) à Novare	Centro Interportuale Merci S.p.A	23,0
Amélioration de la sécurité et de l'impact environnemental du réseau routier local, rénovation d'établissements d'enseignement secondaire, amélioration de l'environnement urbain et rénovation durable du tissu urbain en Lombardie	Provincia di Lecco	15,0
Amélioration de la sécurité et de l'impact environnemental du réseau routier local, rénovation d'établissements d'enseignement secondaire, amélioration de l'environnement urbain et rénovation durable du tissu urbain en Lombardie	Provincia di Varese	40,0
Infrastructures en faveur du développement intégré et durable dans la province et dans la zone industrielle de Reggio Emilia	Dexia Crediop S.p.A.	70,0
Infrastructures en faveur du développement intégré et durable dans la province et dans la zone industrielle de Reggio Emilia	Comune Reggio Emilia	25,0
Infrastructures en faveur du développement intégré et durable dans la province et dans la zone industrielle de Reggio Emilia	Provincia di Reggio Emilia	30,0
Développement du réseau de télécommunications à large bande dans le sud de l'Italie	Telecom Italia S.p.A.	350,0
Extension et numérisation des réseaux de distribution de télévision analogique sur l'ensemble du territoire	Telecom Italia Media S.p.A	100,0
Extension de quatre usines d'incinération des déchets solides urbains et construction d'une centrale électrique à cycle combiné alimentée au gaz naturel situées dans la région d'Émilie-Romagne (centre-nord de l'Italie)	Hera S.p.A.	180,0
Cofinancement du programme régional d'investissement multisectoriel de la Sicile au titre du Cadre communautaire d'appui 2000-2006	Regione Siciliana	400,0
Réalisation de projets d'infrastructures par les provinces de Potenza et Matera (Basilicate)	Provincia di Matera	30,0
Participation à un fonds ayant pour mission d'investir, sous forme d'apport de fonds propres et de dette subordonnée, dans des projets d'infrastructure de type PPP et dans des entreprises locales de services collectifs		17,5
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, d'infrastructures urbaines de la ville de Bologne	Comune di Bologna	150,0
Amélioration des infrastructures urbaines de la municipalité de Florence	Comune di Firenze	100,0
Activités de recherche-développement dans les secteurs de la production de pneumatiques et des réseaux de transport d'énergie et de télécommunications	Pirelli & C. S.p.A.	100,0
Amélioration des infrastructures de l'Université de Bologne	Università di Bologna	60,0
Agrandissement de l'université technique de Turin (Piémont)	Politecnico di Torino	40,0
Apport de quasi-fonds propres en faveur d'opérations de type PPP réalisées dans le sud de l'Europe		6,3
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	5,6
Construction d'infrastructures hospitalières et modernisation des équipements pour la polyclinique San Matteo IRCCS à Pavia (Lombardie)	IRCCS Policlinico San Matteo	50,0
Agrandissement et réorganisation des installations de l'université de Venise	Università Ca' Foscari di Venezia	25,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Banca Popolare di Milano S.c.r.l.	60,0
	Banca di Legnano S.p.A.	
	Cassa di Risparmio di Alessandria S.p.A.	
	Cassa di Risparmio in Bologna S.p.A.	100,0
	Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo S.p.A.	
	Sanpaolo Imi S.p.A.	
	Cassa di Risparmio di Venezia S.p.A.	
	Sanpaolo Banca Popolare dell'Adriatico S.p.A.	
	Friulcassa S.p.A. - Cassa di Risparmio Regionale	
	Sanpaolo Banco di Napoli S.p.A.	
	Cassa di Risparmio di Firenze S.p.A.	25,0
	Banca Popolare dell'Emilia Romagna	6,3
	Banca Popolare di Ravenna S.p.A.	6,3
	Banca di Sardegna S.p.A.	6,3
	Banca Popolare di Crotone S.p.A.	6,3
	Banca CRV Cassa di Risparmio di Vignola S.p.A.	6,3
	Eurobanca del Trentino S.p.A.	6,3

		M.EUR
	Banca Popolare del Materano S.p.A.	6,3
	Banca Carige S.p.A.	100,0
	Cassa di Risparmio di Savona S.p.A.	
	Cassa di Risparmio di Carrara S.p.A.	
	Banca del Monte di Lucca S.p.A.	
	Banca Cesare Ponti S.p.A.	
	Banca Popolare di Lanciano e Sulmona S.p.A.	6,3
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension au moyen de prêts à terme ou d'opérations de crédit-bail	Banca Agricola Mantovana S.p.A.	8,3
	Banca Monte dei Paschi di Siena S.p.A.	8,3
	MPS Banca per l'Impresa S.p.A.	8,3
	Banche Popolari Unite S.c.r.l.	100,0
	BPU Leasing S.p.A.	
	Esaleasing S.p.A.	
	Claris Finance 2006 Srl	220,0
	Mediocredito del Friuli - Venezia Giulia S.p.A.	50,0
	Banca Nazionale del Lavoro S.p.A. (BNL)	200,0
	Banco di Sicilia S.p.A.	200,0
	Banca di Roma S.p.A.	
	MCC S.p.A.	
	Capitalia S.p.A.	
	Bipop - Carire S.p.A.	
	Banca Intesa S.p.A.	300,0
	Intesa Leasing S.p.A.	
	Banche Popolari Unite S.c.r.l.	120,0
	BPU Leasing S.p.A.	
Financement d'entreprises de taille intermédiaire	Banca Intesa S.p.A.	50,0
	Banca Intesa Mediocredito S.p.A.	
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Banca Intesa S.p.A.	200,0
	Banco Popolare di Verona e Novara S.c.r.l.	100,0
	Unicredit Banca d'Impresa S.p.A.	200,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension dans le domaine de l'environnement	Dexia Crediop S.p.A.	150,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans le Trentin-Haut-Adige	Cassa Centrale delle Casse Rurali Trentine e delle Banche di Credito Cooperativo del Nord Est S.p.A.	50,0
Chypre		
Extension des réseaux et installations de traitement des eaux usées ainsi que du réseau de drainage des eaux de ruissellement dans l'agglomération de Limassol	Sewerage Board of Limassol-Amathus	70,0
Financement d'infrastructures publiques et quasi publiques de petite et moyenne dimension à Chypre et en Grèce	Kommunalkredit International Bank Ltd	20,0
Lettonie		
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Nordea Bank Finland Plc	15,0
	AS Sampo Banka	15,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des entreprises de taille intermédiaire	AS Hansapank	5,0
Luxembourg		
Acquisition d'un parc de wagons pour le transport de marchandises	AAE Ahaus-Alstätter Eisenbahn Cargo AG	24,0
Hongrie		
Investissements en faveur du secteur de la santé	Ville de Budapest	20,2
Construction de la première phase de l'autoroute M6, entre Budapest et Dunaújváros, au sud de Budapest	République de Hongrie	200,0
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	10,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, de projets, dans les domaines de l'environnement et des transports, qui bénéficieront du Fonds de cohésion	République de Hongrie	100,0
Acquisition et mise en service de 22 nouvelles rames de métro destinées à remplacer du matériel roulant vétuste sur la ligne 2 rénovée et modernisation d'un dépôt	Ville de Budapest	85,0
Construction de 73 km d'autoroute permettant de relier l'autoroute M3 (corridor RTE V) à Debrecen et des voies de contournement de Debrecen et de Nyíregyháza	République de Hongrie	320,0
Mise à niveau technique et déploiement de services de télécommunications à large bande	Magyar Telekom Tavkozlesi Rt	190,0
Investissements en faveur du secteur de l'éducation	Ville de Budapest	16,6
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	8,6
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Central European International Bank Ltd	50,0
	Kereskedelmi és Hitelbank Rt.	30,0

		M.EUR
	Magyar Fejlesztési Bank Rt.	100,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Magyarországi Volksbank Rt.	30,0
Pays-Bas		
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	10,0
Construction d'infrastructures destinées à la seconde et dernière phase du terminal de conteneurs Delta 2000-8 dans le port de Rotterdam	Havenbedrijf Rotterdam NV	100,0
Modernisation d'installations de production et de distribution d'eau potable dans la province du Brabant-Septentrional	Brabant Water NV	75,0
Modernisation des réseaux d'alimentation et de distribution d'eau potable dans la région de La Haye	Duinwaterbedrijf Zuid-Holland NV	75,0
Construction d'un hôpital et des installations connexes de soins à Rielereik (Province d'Overijssel)	Stg Deventer Ziekenhuisgroep	110,0
Modernisation, réorganisation et réaménagement d'un hôpital universitaire à Rotterdam	Universitair Medisch Centrum Rotterdam	450,0
Participation à un fonds dont l'objectif est de réaliser des investissements à l'appui de projets d'infrastructures de type PPP		15,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Coöperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank BA-Rabobank Nederland	200,0
Autriche		
Construction et exploitation du tronçon sud de l'autoroute A5 (« Nordautobahn ») ainsi que des tronçons de voies rapides S2 (rocade nord) et S1 (périphérique extérieur) de Vienne	Bonaventura Straßenerichtungs-GmbH	350,0
Extension et mise à niveau d'un nœud ferroviaire majeur reliant Salzbourg, Linz et Vienne et situé sur un corridor RTE prioritaire	ÖBB-Infrastruktur Bau AG	140,0
Aménagements d'infrastructures aéroportuaires à l'aéroport international de Vienne	Flughafen Wien AG	400,0
Revitalisation urbaine par la modernisation de logements sociaux à Vienne	Stadt Wien - Wiener Wohnen	100,0
Construction d'une clinique régionale mère-enfant à Linz et modernisation de l'hôpital provincial de Steyr (Haute-Autriche)	LKV Landeskrankenhaus Errichtungs- und Vermietungs-GmbH	30,0
Reconstruction du principal hôpital régional de Klagenfurt (Carinthie)	Landeskrankenanstalten Betriebsgesellschaft	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Kommunalkredit Austria AG	25,0
	Raiffeisen Zentralbank Österreich AG	50,0
	BAWAG PSK Bank für Arbeit und Wirtschaft und Österreichische Postsparkasse AG	20,0
	BAWAG PSK Bank für Arbeit und Wirtschaft und Österreichische Postsparkasse AG	100,0
	Raiffeisenlandesbank Niederösterreich-Wien AG	30,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Hypo Alpe-Adria-Bank AG	35,0
Financement d'infrastructures régionales, et plus particulièrement de projets situés en zone de développement régional dans le Land de Basse-Autriche	Niederösterreichische Landesbank-Hypothesenbank AG	25,0
Pologne		
Remise en état de routes nationales et amélioration de la sécurité routière	République de Pologne	350,0
Acquisition d'un parc de locomotives destinées à être louées, dans le cadre de contrats de location-exploitation à moyen terme, à des opérateurs européens offrant des services de fret ferroviaire	Mitsui Rail Capital Europe BV	20,0
Acquisition de nouveau matériel roulant pour le réseau ferroviaire régional	Koleje Mazowieckie Sp Zoo	50,0
Réfection du réseau routier national	République de Pologne	200,0
Acquisition de nouveau matériel roulant et modernisation d'une partie du parc existant	PKP Intercity Sp Zoo	50,0
Acquisition de quatre avions à réaction Embraer 175, de desserte régionale, avec pièces détachées et services connexes	Lot SA Polskie Linie Lotnicze	50,4
Construction et réfection de tronçons autoroutiers relevant des réseaux transeuropéens (RTE)	République de Pologne	300,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Ville de Szczecin	30,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, d'infrastructures de petite et moyenne dimension dans la ville de Czestochowa	Ville de Czestochowa	29,4
Construction d'un centre de service sidérurgique dans le sud de la Pologne	voestalpine Stahl GmbH	16,0
Construction d'une usine de fabrication de camions à Niepolomice, près de Cracovie	Man Nutzfahrzeuge AG	55,0
Financement d'activités publiques de recherche scientifique et universitaire et d'infrastructures connexes	République de Pologne	500,0
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	10,3
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension dans le domaine de la protection de l'environnement	BNP Paribas	50,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Bank Gospodarstwa Krajowego	100,0
Financement, au moyen d'une opération de titrisation, d'investissements de petite dimension réalisés par des micro-entreprises	Roof Poland Sp Zoo	49,9
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension mis en œuvre par des PME	VB Leasing Polska SA	50,0
	BRE Leasing Sp Zoo	20,0
	Bankowy Fundusz Leasingowy SA	50,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Dexia Kommunalkredit Bank AG	50,0
Portugal		
Construction et exploitation d'une centrale de cogénération, alimentée au gaz, sur le site d'une raffinerie de pétrole à Sines	Sinecogeração - Cogeração da Refinaria de Sines SA	39,0

		M.EUR
Construction de systèmes de réduction des rejets de gaz de combustion pour la remise en état de trois centrales électriques alimentées au charbon à Sines (Portugal) et à Aboño et Soto (Espagne)	EDP - Energias de Portugal SA	121,6
Mise à niveau technique et modernisation de la ligne de chemin de fer reliant Lisbonne à Porto	REFER - Rede Ferroviária Nacional EP	100,0
Modernisation de quatre lignes ferroviaires, l'une située dans la région de Lisbonne et les trois autres dans la région de Porto	REFER - Rede Ferroviária Nacional EP	55,0
Élargissement de plusieurs tronçons du réseau autoroutier	BRISA Auto-estradas de Portugal S.A.	200,0
Extension et modernisation du système de collecte et de traitement des déchets solides de l'agglomération de Porto	Servico Intermunicipalizado de Gestão de Resíduos do Grande Porto Lipor	18,0
Extension et modernisation des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement sur tout le territoire	AdP - Águas de Portugal	420,0
Cofinancement du programme régional d'investissement plurisectoriel de la région autonome de Madère au titre du Cadre communautaire d'appui 2000-2006	Região Autónoma da Madeira	135,0
Modernisation de deux brasseries à Leça do Balio (banlieue de Porto) et à Santarem, et extension d'installations de captage et de mise en bouteille d'eau minérale dans la région de Trás-os-Montes (Nord)	Unicer - Bebidas de Portugal SA	60,0
Apport de quasi-fonds propres en faveur d'opérations de type PPP réalisées dans le sud de l'Europe		6,3
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	16,2
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des entreprises de taille intermédiaire	Banco Espírito Santo S.A.	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Banco Santander Totta SA	50,0
	Lusitano SME N0 1 Plc	150,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Caixa Geral de Depósitos	75,0
Slovénie		
Construction et exploitation de deux centrales hydroélectriques au fil de l'eau, implantées sur le cours inférieur de la Sava, à Blanca et à Krsko, dans l'est du pays	Holding Slovenske Elektrarne Doo	43,0
Construction de cinq nouveaux tronçons autoroutiers	Družba za avtoceste v Republiki Sloveniji d.d. (DARS)	300,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Nova Ljubljanska Banka d.d.	50,0
Finlande		
Activités de recherche-développement dans une sélection d'axes thérapeutiques majeurs principalement dans les laboratoires d'Espoo, Turku et Kuopio	Orion Oyj	100,0
Mise à niveau technique de la raffinerie de Porvoo, dans le sud-est du pays	Neste Oil Oyj	150,0
Activités de recherche-développement dans le secteur des produits chimiques, dans des laboratoires situés en Finlande et en Suède	Kemira Oyj	90,0
Investissements réalisés dans le secteur de la santé dans la région d'Uusimaa (sud du pays)	Helsingin Ja Uudenmaan Sairaanhoidopiiri	50,0
Rénovation d'installations scolaires et construction d'écoles dans les villes d'Espoo, de Kuopio, de Turku et d'Oulu et dans la région d'Oulu	Espoon kaupunki	20,0
Construction d'écoles et rénovation ou modernisation d'établissements préscolaires, d'écoles primaires, d'écoles secondaires ainsi que de la principale bibliothèque publique de la ville de Turku	Ville de Turku	60,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Finnvera plc	100,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	OKO Osuuspankkien Keskuspankki Oyj (OKO Bank)	100,0
Suède		
Construction de 17 km de voies ferrées dans Malmö pour rejoindre la liaison fixe à travers l'Øresund	Région de Skåne	55,2
Modernisation de l'usine de pâte à papier d'Östrand située à Timra et exécution du programme de RDI du groupe pour la période 2004-2007	Svenska Cellulosa Ab Sca (publ)	216,6
Activités de recherche-développement dans le secteur des produits chimiques, dans des laboratoires situés en Finlande et en Suède	Kemira Oyj	10,0
Royaume-Uni		
Extension et rénovation du réseau de distribution d'électricité à Manchester et dans le nord-ouest de l'Angleterre	United Utilities Electricity Plc	74,2
Construction d'un gazoduc reliant l'Irlande et l'Irlande du Nord, et extension et rénovation de réseaux de distribution de gaz sur les deux territoires	Bord Gais Eireann	87,5
Construction et exploitation d'un tronçon des autoroutes M1-Westlink et M2, en Irlande du Nord	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	89,7
Amélioration des infrastructures sur le tronçon de la grande ligne ferroviaire Londres-Glasgow qui traverse la vallée de la Trent	Network Rail Infrastructure Ltd	523,6
Extension et modernisation d'installations de traitement de l'eau et construction de conduites de raccordement en Irlande du Nord	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	84,7
Aménagements relatifs à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dans la vallée de la Tamise et à Londres	Thames Water Utilities Ltd	221,3
Construction d'un système intégré de gestion des déchets pour le traitement et l'élimination des ordures ménagères en Cornouailles	Cornwall County Council	120,2
Amélioration des infrastructures des secteurs de l'eau et de l'assainissement dans le Yorkshire et dans certaines parties de l'Humberside	Yorkshire Water Services Ltd	147,2
Travaux de recherche-développement, réalisés en Europe, dans le domaine de l'aéronautique	Rolls-Royce plc	292,3
Conception, développement et mise en fabrication de deux nouveaux modèles Jaguar dans deux usines situées dans les West Midlands	Jaguar Cars Ltd/Ford Group	296,6
Production de nouvelles émissions de la BBC	BBC Worldwide Ltd	74,8
Investissements en faveur de la recherche et de l'innovation dans des universités anglaises	University of Manchester	29,2
Modernisation d'établissements hospitaliers dans l'East London	Barts and the London NHS Trust	359,0
Modernisation des services hospitaliers dans le Merseyside	St Helens & Knowsley Hospitals NHS Trust	217,5

		M.EUR
Conception, construction et entretien de onze établissements scolaires dans la région des Highlands en Écosse	Highland Council	88,3
Modernisation des services de soins pour les affections aiguës et mentales au centre hospitalier universitaire du sud de Birmingham	University Hospital Birmingham NHS Foundation Trust	324,4
Modernisation des services de soins pour les affections aiguës et mentales au centre hospitalier universitaire du sud de Birmingham	Birmingham and Solihull Mental Health NHS Trust	40,1
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Barclays European Infrastructure Fund II Lp	36,1
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	15,9
Financement d'investissements mis en œuvre par des PME	Lambda Finance BV	444,9
Slovaquie		
Construction d'un tronçon de 9,6 km de l'autoroute D1, entre Bratislava et Zilina	Narodna Dialnicna Spolocnost a.s.	50,0
Amélioration du réseau routier et d'autres infrastructures régionales	Presovsky Samospravny Kraj	33,9
Amélioration des infrastructures régionales, avec un aménagement majeur dans les secteurs des infrastructures routières et de la culture dans la Région de Košice	Kosicky Samospravny Kraj	39,4
Construction, modernisation et rénovation de centres de dialyse dans 9 pays de l'Union européenne	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	2,2
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	SG Equipment Finance Czech Republic s.r.o.	2,0
	ČSOB Leasing a.s.	20,0
	Tatra-leasing s.r.o	20,0
	Dexia Banka Slovensko a.s.	30,0
Lituanie		
Achat de locomotives pour trains de marchandises	Ab Lietuvos Gelezinkeliai	43,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Nordea Bank Finland Plc	10,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des entreprises de taille intermédiaire	AS Hansapank	5,0
Estonie		
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Nordea Bank Finland Plc	25,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des entreprises de taille intermédiaire	AS Hansapank	15,0
AELE		
Norvège		
Construction d'un tronçon autoroutier à quatre voies sur l'E18 entre Knapstad et Momarken, dans le Comté d'Oestfold	Administration publique des routes de Norvège	112,2
Mise à niveau technique et entretien d'un tronçon de l'autoroute E18 entre Grimstad et Kristiansand, dans le sud du pays	Administration publique des routes de Norvège	197,6
Voisins méditerranéens		1354,1
Opérations régionales - Méditerranée		30,1
Participation au capital d'un fonds régional destiné à effectuer des investissements en fonds propres et en quasi-fonds propres	Fondo comune di investimento mobiliare di tipo chiuso (Euromed Fund)	10,1
Participation à la création d'un fonds d'investissement ciblant les pays partenaires méditerranéens	Euromena Lp	10,0
Prise de participation dans un fonds de capital-investissement ciblant plusieurs pays partenaires méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Liban et Jordanie)	SGAM Ai Kantara Lp	10,0
Opérations régionales - Afrique du Nord		10,0
Prise de participation dans un fonds de capital-investissement au Maghreb	Maghreb Private Equity Fund II Lp	10,0
Maghreb		444,0
Maroc		290,0
Deuxième phase de la dernière tranche du programme d'électrification rurale du Maroc	Office national de l'électricité	170,0
Réalisation d'infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées	Office national de l'eau potable	40,0
Participations en fonds propres et quasi-fonds propres dans le secteur des infrastructures	Moroccan Infrastructure Fund SA	10,0
Rénovation et modernisation d'infrastructures de soins de santé et d'équipements médicaux	Royaume du Maroc	70,0
Tunisie		154,0
Construction et exploitation d'une centrale à cycle combiné à double alimentation à Ghannouch	Société tunisienne de l'électricité et du gaz	114,0
Mise à niveau technique et extension des réseaux de collecte et de traitement des eaux usées dans plusieurs villes	République de Tunisie	40,0
Machrek		595,0
Égypte		550,0
Construction d'un gazoduc pour le transport de gaz entre Abu Qurqas et Asyut, dans le sud de l'Égypte	Egyptian Natural Gas Holding Company	50,0
Construction de deux modules de production d'électricité à cycle combiné alimentés au gaz naturel à El Atf et Sidi Krir	Egyptian Electricity Holding Company	260,0
Conception, construction et mise en service d'une usine de production de méthanol d'échelle mondiale, implantée sur un site vierge dans le port industriel de Damiette, sur le littoral méditerranéen	The Egyptian Methanex Methanol Company SAE	200,0
Financement d'investissements visant à réduire la pollution industrielle, principalement dans les agglomérations d'Alexandrie et du Caire	National Bank of Egypt	40,0
Syrie		45,0
Réseaux d'assainissement et de distribution d'eau dans 14 municipalités	République arabe syrienne	45,0
Autres		275,0
Israël		275,0
Programme d'investissements dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées	Israël	200,0

		M.EUR
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Bank Hapoalim BM	75,0
Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) et PTOM		745,4
Ensemble des pays ACP		103,5
Opérations régionales - ACP		103,5
Prise de participation dans une société de portefeuille spécialisée dans la création et l'acquisition d'établissements commerciaux de microcrédit	Access Microfinance Holding AG	3,5
Cofinancement avec des institutions européennes de financement du développement (IEFD) d'opérations dans les pays ACP dans le cadre d'un accord de co-investissement	European Financing Partners SA	100,0
Afrique		563,8
Opérations régionales - Afrique		43,3
Création d'un fonds d'investissement régional destiné au financement, au moyen d'apports de fonds propres et de quasi-fonds propres, d'investissements privés dans le secteur de l'infrastructure	Emp Africa Fund II PCC	40,0
Prise de participation dans une société de portefeuille de droit mauricien, à vocation régionale, dont l'activité consiste à investir dans des petites et moyennes entreprises et dans des institutions de microfinance	Investisseur & Partenaire pour le Développement	3,3
Afrique centrale et équatoriale		101,0
Cameroun		65,0
Réhabilitation d'installations thermiques et hydroélectriques, construction et modernisation de lignes de transport et de stations à haute tension, et modernisation et extension d'installations de distribution	AES Sonel	65,0
Congo		13,0
Études de faisabilité bancaire relatives à la mise en valeur d'un gisement de magnésium et de potasse dans la région de Kouilou	Magindustries International Inc	13,0
Rwanda		3,0
Financement, à moyen et long terme, de projets d'investissement de petites, moyennes et micro-entreprises	Banque commerciale du Rwanda	3,0
Opérations régionales - Afrique centrale		20,0
Ligne de crédit et mécanisme de garantie destinés au financement d'entreprises privées dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)	Banque de développement des États de l'Afrique Centrale	20,0
Afrique occidentale		218,0
Ghana		130,0
Construction d'un réseau de gazoducs destiné au transport de gaz naturel du Nigeria vers le Ghana, le Togo et le Bénin	République du Ghana	75,0
Financement, à moyen et long terme, de projets d'investissement de petites, moyennes et micro-entreprises	Ecobank Ghana Ltd Société Générale-SSB Ltd	15,0 40,0
Mauritanie		5,0
Création d'une banque commerciale	Ballouhey SA	5,0
Nigeria		50,0
Soutien au développement et au renforcement de la position sur le marché des services bancaires aux entreprises et mise en œuvre de la stratégie à l'égard des particuliers	First Bank of Nigeria Plc	50,0
Opérations régionales - Afrique de l'Ouest		33,0
Création d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau (sans réservoir) d'une capacité de 60 MW, située à proximité de la ville de Kayes au Mali	République islamique de Mauritanie	11,0
	République du Sénégal	11,0
	République du Mali	11,0
Afrique orientale		55,7
Éthiopie		16,5
Amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans quinze villes de petite et moyenne dimension	République fédérale démocratique d'Éthiopie	16,5
Kenya		4,2
Participation dans un fonds destiné au financement de PME au moyen d'apports de fonds propres ou de quasi-fonds propres	Business Partners International Kenya SME Fund Lp	4,2
Ouganda		10,0
Financement d'opérations de crédit-bail destinées à soutenir des investissements de petite et moyenne dimension	Development Finance Company of Uganda Ltd	10,0
Opérations régionales - Afrique de l'Est		25,0
Financement d'opérations de crédit-bail destinées à soutenir le développement des entreprises privées et des infrastructures publiques dans les pays membres de la Communauté de l'Afrique orientale (Kenya, Ouganda et Tanzanie)	Banque de développement de l'Afrique orientale	25,0
Afrique australe et océan Indien		145,8
Madagascar		2,0
Participation dans un fonds visant à financer, par des apports de fonds propres ou de quasi-fonds propres, des PME opérant à Madagascar	Business Partners International Madagascar Investment Fund Llc	2,0
Maurice		14,0
Construction d'un deuxième village « Club Med » à Maurice, près d'Albion	Club Méditerranée Albion Resorts Ltd	14,0
Mozambique		32,3
Amélioration et extension des réseaux d'approvisionnement en eau à Maputo	República de Moçambique	31,0
Conversion technologique d'une usine de matériaux de construction qui sera réhabilitée pour produire du fibrociment sans amiante, près de Beira, sur la côte centrale du Mozambique	Ecocimento - Indústrias de Fibrocimento Lda	1,3
Namibie		4,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Old Mutual Life Assurance Company (Namibia) Ltd	4,0
Zambie		93,5
Mise en valeur d'une nouvelle mine de cuivre près de Lumwana dans la province du Nord-Ouest, en Zambie	Lumwana Mining Company Ltd	85,0

		M.EUR
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans le secteur minier non traditionnel (extraction de pierres précieuses, de pierres de taille et de minéraux industriels)	Stanbic Bank Zambia Ltd	2,1
	Finance Bank Zambia Ltd	2,1
	Industrial Credit Company Ltd	2,1
	African Banking Corporation Zambia Ltd	2,1
Caraïbes		40,7
Barbade		
Construction d'une centrale éolienne implantée sur la côte nord-est de la Barbade	The Barbados Light and Power Company Ltd	9,8
Bélize		
Mise en place d'installations et de services de transport par hélicoptère à Belize	Astrum Travel International Ltd	3,7
République dominicaine		
Financement, à moyen et long terme, de projets d'investissement de petites, moyennes et micro-entreprises	Banco de Ahorro y Crédito Adopem SA	4,0
	Banco de Ahorro y Crédito Ademi SA	3,2
Opérations régionales - Caraïbes		
Mise en place d'un mécanisme de garantie de prêts en faveur de de la Banque de développement des Caraïbes (BDC)	Caribbean Development Bank	20,0
Pacifique		37,4
Fidji		
Construction d'une centrale hydroélectrique à Viti Levu, au nord de l'île	Fiji Electricity Authority	24,5
Îles Salomon		
Remise en état d'une plantation de feuillus tropicaux de qualité médiocre d'une superficie d'environ 3 750 hectares, reconstitution de la couverture forestière et remplacement d'équipements vieillissants	Kolombangara Forest Products Ltd	3,5
Opérations régionales - Pacifique		9,4
Prise de participation dans un fonds régional destiné à financer des investissements en fonds propres et quasi-fonds propres dans la région du Pacifique	Kula Fund II Ltd	4,4
Financement, à moyen et long terme, de projets d'investissement de petites, moyennes et micro-entreprises	National Development Bank of Palau	5,0
Afrique du Sud		80,0
Afrique du Sud		
Construction d'une interconnexion pour le transport d'électricité à haute tension entre Johannesburg et Le Cap	Eskom Holdings Limited	80,0
Amérique latine et Asie		483,0
Amérique latine		240,0
Brésil		40,0
Extension et mise à niveau de deux usines, l'une produisant des pneus pour camions et autobus à Campo Grande et l'autre des câbles d'acier pour la production de pneumatiques à Itatiaia (près de Resende) (État de Rio de Janeiro)	Sociedade Michelin de Participações Industria e Comercio Ltda	40,0
Honduras		20,0
Construction, prolongement et réfection du « corridor logistique hondurien »	Banco Centroamericano de Integración Económica	20,0
Pérou		40,0
Conception et modernisation du réseau de communications mobiles numériques en Colombie, en Équateur et au Pérou	Telefonica Moviles SA	40,0
Équateur		40,0
Conception et modernisation du réseau de communications mobiles numériques en Colombie, en Équateur et au Pérou	Otecel SA	40,0
Colombie		100,0
Conception et modernisation du réseau de communications mobiles numériques en Colombie, en Équateur et au Pérou	Telefonica Moviles Colombia SA	100,0
Asie		243,0
Viêt Nam		38,0
Construction de cinq magasins libre service de gros de la catégorie « Junior » à Can Tho, Ho Chi Minh-Ville, Hanoi, Haiphong et Da Nang	Metro Cash & Carry Vietnam Ltd	38,0
Sri Lanka		120,0
Financement de projets de petite dimension réalisés par le secteur privé et qui ont trait à l'industrie, au tourisme ou à d'autres services touchés par la catastrophe du tsunami	République démocratique socialiste de Sri Lanka	70,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures de production, du tourisme, de l'extraction minière et de la santé ou qui ont trait à l'atténuation des changements climatiques	République démocratique socialiste de Sri Lanka	50,0
Pakistan		35,0
Construction et exploitation, sur un site vierge, d'une cimenterie dans le district de Chakwal	DG Khan Cement Co Ltd	35,0
Maldives		50,0
Financement de projets concernant des complexes touristiques et des hôtels du secteur privé touchés par le tsunami	République des Maldives	50,0
Pays d'élargissement		3248,3
Turquie		1826,8
Modernisation et extension de réseaux de distribution d'électricité dans le pays	Turkiye Elektrik Dagitim AS	100,0
Construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Istanbul et Ankara	République de Turquie	120,0
Réalisation de la première ligne d'un réseau de transport ferroviaire rapide dans l'agglomération de Samsun, au bord de la mer Noire	Samsun Buyuksehir Belediyesi Baskanligi	65,0

		M.EUR
Extension du système de transport en commun de la ville d'Istanbul, grâce au développemnt de la flotte de transbordeurs	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	23,8
	Istanbul Buyuksehir Belediyesi	17,8
Acquisition de trains destinés à assurer des services de banlieue empruntant le tunnel du Bosphore et le réseau ferré de banlieue, et desservant la zone métropolitaine d'Istanbul	République de Turquie	400,0
Renouvellement et extension de la flotte	Natexis Banques Populaires	239,2
	BNP Paribas	68,0
	Calyon SA	68,0
Restructuration et accroissement de la capacité du réseau de téléphonie mobile du second opérateur turc	Vodafone Group plc	400,0
Mise au point et production, à Bursa, d'un petit véhicule commercial léger destiné au marché européen	Tofas Turk Otomobil Fabrikasi AS	175,0
Création de 6800 classes d'informatique dans quelque 5100 établissements d'enseignement primaire sur tout le territoire turc	République de Turquie	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Turkiye Garanti Bankasi AS	100,0
Roumanie		679,0
Mise à niveau technique de plusieurs tronçons du réseau routier national	Roumanie	450,0
Modernisation du matériel roulant et amélioration des infrastructures du réseau du métro de Bucarest	Roumanie	63,0
Construction d'une station de traitement des eaux usées à Bucarest	Roumanie	25,0
Programme de développement des infrastructures dans des villes de petite et moyenne dimension	Roumanie	29,5
Extension et réhabilitation des réseaux d'assainissement dans six communes	Roumanie	41,5
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Banca Comerciala Romana SA	50,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Bancpost SA	20,0
Bulgarie		60,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	DSK Bank Plc	30,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	HVB Bank Biochim AD	30,0
Serbie-et-Monténégro		277,0
Remise en état des lignes ferroviaires sur le corridor X et modernisation du matériel roulant	Zeleznice Srbije	80,0
Remise en état de routes et de ponts sur tout le territoire	Serbie-et-Monténégro	22,0
Remise en état et construction d'infrastructures locales d'alimentation en eau et d'assainissement	Serbie-et-Monténégro	5,0
Modernisation, réaménagement et agrandissement de quatre hôpitaux de soins tertiaires en Serbie (Belgrade, Niš, Novi Sad et Kragujevac)	République de Serbie	80,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Banca Intesa ad Beograd	40,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Hypo Alpe-Adria-Bank ad Beograd	50,0
Bosnie-et-Herzégovine		95,0
Remise en état de la chaussée sur 55 tronçons routiers totalisant environ 1105 km en Republika Srpska	Bosnie-et-Herzégovine	40,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Volksbank BH d.d.	10,0
	Raiffeisen Leasing d.o.o.	25,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Unicredit Zagrebacka Banka BH d.d.	20,0
Albanie		30,5
Construction d'un nouveau terminal pour transbordeurs de passagers et d'installations connexes dans le port de Durrës	République d'Albanie	18,0
Première phase du plan national visant à améliorer la qualité des résultats de l'enseignement, à étendre la couverture de l'enseignement secondaire et à préparer la réforme de l'enseignement supérieur	République d'Albanie	12,5
Croatie		270,0
Remise en état de 52 tronçons de routes nationales, sur une longueur totale de 687 km	Hrvatske Ceste d.o.o.	60,0
Construction du dernier tronçon de l'autoroute Rijeka-Zagreb (corridor paneuropéen Vb)	Autocesta Rijeka - Zagreb d.d.	210,0
Ancienne République yougoslave de Macédoine		10,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	NLB Tutunska Banka a.d. Skopje	10,0

Fiches thématiques 2007

1. Promouvoir la cohésion économique et sociale
2. Promouvoir l'innovation
3. Promouvoir les réseaux transeuropéens de transport (RTE)
4. Promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME)
5. Promouvoir la politique environnementale de l'UE
6. Promouvoir une énergie sûre, compétitive et durable
7. Mandats extérieurs pour la période 2007-2013
8. Préparer l'élargissement de l'Union européenne
9. L'Union européenne et ses voisins : vers la convergence
10. Soutenir les pays partenaires des ACP et en ALA
11. Opérations de la BEI sur les marchés des capitaux en 2006
12. La BEI s'engage vers une meilleure prise de risque
13. Conjugaison des ressources de la BEI et du budget européen pour appuyer les politiques de l'Union
14. Transparence, information du public et relations avec la société civile



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°01

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir la cohésion économique et sociale

En 2006, les deux tiers de l'activité de prêt de la BEI dans l'Union européenne ont soutenu les objectifs de développement régional (26,7 milliards d'EUR au total).

Conformément à la politique de cohésion rénovée pour 2007-2013, la Banque va concentrer ses actions de développement régional sur les prêts en faveur de la convergence. Alors même que cet objectif demeure l'une des priorités stratégiques de la Banque, les montants en valeur absolue pourraient accuser une baisse sensible, du fait que, jusqu'en 2006, ces objectifs recouvraient une zone géographique et une population bien plus vastes.

Outre l'octroi de prêts relevant de l'objectif de convergence, la Banque va fournir, en étroite coopération avec la Commission, de nouveaux services de conseil dans le cadre de l'initiative JASPERS (*Joint Assistance to Support Projects in European Regions* – Assistance conjointe pour le soutien aux projets en faveur des régions d'Europe), avant tout pour des projets situés dans les nouveaux États membres, ainsi que des services d'ingénierie financière dans le contexte de l'initiative JESSICA (*Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Alliance européenne d'appui aux investissements durables en zone urbaine).

Durant cette période de sept ans, 308 milliards d'EUR seront alloués à la réalisation des objectifs de convergence et de compétitivité régionale de l'UE sous la forme de dons au titre des Fonds structurels.

Alignement sur l'objectif de convergence

Suite aux nouvelles orientations fixées à l'échelon européen, la Banque va désormais axer son activité de prêt sur l'objectif de convergence. L'UE à 27 compte au total 113 « régions de convergence », qui représentent 190 millions d'habitants. Des mesures transitoires seront appliquées jusqu'à la fin de 2007 afin de couvrir les opérations qui figuraient déjà dans la réserve des projets susceptibles d'être financés mais n'entrent plus dans le champ du nouvel objectif de convergence. La BEI appuiera les deux autres objectifs des Fonds structurels de l'UE, à savoir la compétitivité régionale et l'emploi, par le financement d'opérations relevant d'autres priorités opérationnelles (recherche et innovation, réseaux transeuropéens, PME, énergie et environnement).

Faits marquants

La priorité et l'attention systématiquement accordées aux projets qui bénéficient aux zones assistées ont permis d'atteindre les objectifs de 2006. En particulier, l'activité spécifiquement axée sur les nouveaux États membres a continué à croître, tandis que l'activité en Roumanie et en Bulgarie, entrées dans l'UE en janvier 2007, a conservé un niveau soutenu : les prêts s'y sont en effet montés respectivement à 679 millions d'EUR et 60 millions d'EUR.

Lancement de deux nouvelles initiatives en coopération avec la Commission européenne : JASPERS (assistance technique en faveur des nouveaux États membres) et JESSICA (appui aux investissements en zone urbaine)

Le programme JASPERS (*Joint Assistance to Support Projects in European Regions*) consiste en un partenariat d'assistance technique conclu entre la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il a pour objectif principal de fournir une expertise technique aux États membres, en vue d'élaborer des grands projets d'infrastructure de bonne qualité, principalement dans les secteurs des transports et de l'environnement, avec l'aide de spécialistes de la BEI et de la BERD.

En 2006, une centaine d'actions relevant de l'assistance technique ou de la préparation de projets (en rapport avec des investissements spécifiques mais aussi des activités horizontales présentant un intérêt pour l'ensemble des nouveaux États membres) a été identifiée, pour un coût d'investissement total de quelque 24 milliards d'EUR, essentiellement dans les domaines des transports (y compris les transports urbains), de l'environnement (eau, assainissement et décontamination) et des énergies renouvelables. Il convient également de noter l'existence d'une demande en matière de projets énergétiques de grande dimension ainsi que dans les secteurs des télécommunications à large bande et du tourisme.

À la fin de 2006, plus de 80 opérations de préparation de projets avaient été lancées dans l'ensemble des douze pays bénéficiaires. Des bureaux régionaux de JASPERS s'ouvrent à Varsovie, Vienne et Bucarest.

JESSICA (*Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Alliance européenne d'appui aux investissements durables en zone urbaine) est une nouvelle initiative de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Elle a été créée pour aider les pouvoirs publics de tous les États membres de l'UE à tirer parti des dispositifs d'ingénierie financière pour soutenir l'investissement dans le domaine du développement urbain durable, et ce dans le contexte de la politique de cohésion. D'autres institutions financières internationales, de même que des établissements du secteur privé et du secteur bancaire européens pourraient contribuer à cette initiative.

L'initiative JESSICA répond à l'attente de plusieurs États membres et du Parlement européen, qui demandent qu'on accorde une attention particulière à la nécessité de rénover ou de revitaliser certaines zones urbaines ; elle se justifie par les lacunes constatées du marché dans le secteur urbain ou, plus précisément, par le manque de ressources d'investissement affectées au financement de projets intégrés de rénovation et de revitalisation urbaines, susceptibles d'assurer la pérennité de certains quartiers des grandes villes.

Quelques projets clés

Espagne : les opérations de prêt de la BEI à l'appui de la cohésion sociale et économique se sont montées à 5,9 milliards d'EUR en 2006. Parmi les projets présentant une importance particulière figuraient la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Madrid et Barcelone à la frontière française (600 millions d'EUR), la modernisation des infrastructures autoroutières dans la province de Biscaye (620 millions d'EUR) et le financement d'activités de R-D dans le secteur des télécommunications (400 millions d'EUR).

Portugal : IHRU Reabilitação Urbana – concours d'un montant de 200 millions d'EUR devant servir à financer la première phase d'un programme pluriannuel de rénovation d'infrastructures et d'espaces publics dans des zones urbaines délabrées où des sociétés de revitalisation urbaine ont été créées pour mettre en œuvre des plans intégrés d'aménagement urbain. Le projet concerne également la réfection, sur l'ensemble du territoire portugais, de logements dégradés faisant partie du parc de logements sociaux de l'État.

Pologne : les opérations réalisées par la BEI pour renforcer la compétitivité de la Pologne ont augmenté pour atteindre plus de 13 milliards d'EUR au total, dont 2 milliards d'EUR ont été signés en 2006. En janvier 2006, en étroite coopération avec le FEI, la BEI a signé avec Raiffeisen Leasing Polska la première opération de titrisation réalisée dans un nouvel État membre. Compte tenu de la forte demande de financement en faveur des PME polonaises, on doit s'attendre à ce que ce produit financier innovant soit utilisé à l'avenir pour des opérations qui soutiendraient ce secteur vital de l'économie polonaise. Parmi les autres projets de grande envergure auxquels la BEI a participé en 2006, on peut citer un prêt de 500 millions d'EUR destiné à financer des investissements dans les infrastructures scientifiques et technologiques et dans les activités de recherche d'institutions scientifiques publiques et d'universités dûment accréditées ; un prêt de 300 millions d'EUR pour l'extension du réseau autoroutier polonais dans les corridors des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) ; un prêt de 200 millions d'EUR pour la modernisation du réseau routier et un autre concours de 350 millions d'EUR pour la remise en état de routes prioritaires.

Italie : trois prêts, pour un montant total de 470 millions d'EUR, ont été accordés aux deux provinces de la Basilicate (Matera – 30 millions – et Potenza – 40 millions) et à la Sicile (400 millions). Les projets réalisés dans les provinces de Matera et de Potenza permettront de financer les composantes d'intérêt européen des programmes de travaux publics.

Hongrie : un concours de 100 millions d'EUR permettra de cofinancer la contribution de l'État hongrois aux projets qui bénéficieront d'une aide non remboursable de l'UE au titre du Fonds de cohésion 2007-2013. Sont visés par ce prêt les projets ayant trait au développement des réseaux de transport, à l'énergie (principalement efficacité énergétique et énergies renouvelables) et à la protection de l'environnement.

Slovaquie : deux prêts, d'un montant total de 73 millions d'EUR, ont été consentis à des régions slovaques pour contribuer au financement de projets prioritaires (principalement dans le secteur des transports) inscrits dans les programmes d'investissement 2005-2009 des régions autonomes de Prešov et de Košice.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°02

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir l'innovation

Soutien à un grand objectif de l'UE

Lorsqu'elle a lancé son programme de Lisbonne en 2000, l'Union européenne s'est fixé pour objectif stratégique de créer une économie européenne compétitive, innovante et fondée sur la connaissance, capable d'une croissance durable. Depuis lors, le groupe BEI a fait de la recherche et de l'innovation l'une de ses grandes priorités de prêt à laquelle il a affecté un programme pluriannuel d'opérations d'un montant de 50 milliards d'EUR. Pour faire suite aux décisions prises au cours du sommet de Hampton Court, la BEI et la Commission européenne mettent actuellement la dernière main à un mécanisme financier supplémentaire en faveur de la recherche et de l'innovation.

La BEI finance trois domaines d'investissement pour appuyer la modernisation technologique et l'adaptation du capital humain à l'économie européenne telle qu'elle a été envisagée à Lisbonne :

- la recherche-développement et l'innovation (RDI) – investissements du secteur public et du secteur privé dans la recherche et la création de pôles d'excellence et de centres de recherche universitaire, et investissements en aval (produits et procédés) dans le secteur privé ;
- l'éducation et la formation – appui à l'enseignement universitaire par l'amélioration de l'accès à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, intégration de la recherche dans des projets relatifs à l'éducation, mise à niveau d'infrastructures informatiques, etc ;
- la diffusion des technologies et le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) – notamment la mise en place de réseaux fixes ou mobiles à large bande et les technologies d'accès, la création de réseaux de communications dans un certain nombre de secteurs (tels que la santé et les transports), etc.

En 2006, la répartition des prêts accordés dans chacun de ces domaines a été la suivante :

(en EUR)	2006	2005	2000-2006
RDI	6,7 Mrd	6,2 Mrd	23 Mrd
Éducation et formation	1,9 Mrd	2,3 Mrd	11,1 Mrd
TIC	1,3 Mrd	1,9 Mrd	9,9 Mrd
Total dans l'UE(*)	10,4 Mrd	10,7 Mrd	44,8 Mrd

(*) Dans les montants totaux sont inclus des projets classés dans d'autres catégories.

En 2006, à l'instar de l'année précédente, la Banque a de nouveau dépassé le seuil des 10 milliards d'EUR pour les signatures de contrats, de sorte que l'objectif des 50 milliards d'EUR de signatures au cours de la présente décennie sera de toute évidence largement dépassé. Parmi les trois domaines déjà cités, les efforts se sont davantage concentrés sur les investissements en faveur de la RDI, laquelle joue un rôle clé dans le programme de Lisbonne, avec notamment un renforcement sensible du soutien apporté à la recherche-développement en milieu universitaire, les prêts à cet effet atteignant 1,4 milliard d'EUR. Rien qu'en Allemagne, la BEI a prêté 900 millions d'EUR en faveur de la recherche fondamentale et d'installations de recherche dans les universités de Mayence, Kaiserslautern, Tübingen et Fribourg.

En raison de la définition très large des zones assistées (qui englobait les régions relevant de l'Objectif 1 et de l'Objectif 2) en vigueur jusqu'en 2006 et des efforts déployés par la Banque pour financer des projets innovants dans les régions les moins prospères, 59 % des prêts – soit 5,6 milliards d'EUR – sont allés à des zones assistées. En 2007, année à partir de laquelle l'UE utilisera le critère de « convergence » plus restrictif pour délimiter les zones assistées, il est probable que ce pourcentage diminuera. Le financement de l'innovation dans des zones assistées contribue à contrebalancer la tendance à concentrer ce type d'investissement dans les régions les plus riches en transférant du savoir vers des régions qui accusent un retard de développement. De cette façon, la Banque parvient à allier deux de ses priorités, à savoir la cohésion économique et sociale et la recherche et l'innovation.

Le nouveau mécanisme de financement avec partage des risques

La Banque et la Commission élaborent actuellement un nouveau mécanisme de financement avec partage des risques. Une contribution financière apportée au titre du 7^e programme-cadre permet à la BEI de couvrir le risque supplémentaire. L'objectif est d'améliorer l'accès au financement par l'emprunt pour des projets de recherche-développement. Une nouvelle série de prêts supplémentaires avec partage des risques, d'une taille minimale de 10 millions d'EUR, sera mise à disposition dans ce contexte, étant entendu que la nature exacte de ces opérations (prêt conditionnel, subordonné, mezzanine ou prêt assorti d'un dispositif de sûreté différent) dépendra des caractéristiques de chaque projet. Les bénéficiaires de ces opérations pourront être des promoteurs de projet des secteurs public ou privé, quelles que soient leur taille et leur structure.

En 2006, les services de la BEI ont rencontré des grands acteurs des milieux européens de la recherche, tels que les plates-formes technologiques européennes, EUREKA et l'ESFRI, ainsi que des représentants de partenaires industriels et bancaires pour mettre au point ces nouveaux instruments financiers avec partage des risques.

Quelques projets clés en 2006

RDI et éducation/formation : en **Pologne**, la BEI a prêté 500 millions d'EUR par l'intermédiaire du ministère des finances pour soutenir des investissements dans les secteurs suivants : infrastructures et équipements à usage scientifique et technologique, coûts salariaux récurrents de scientifiques employés par l'Académie polonaise des sciences et par des instituts publics de recherche, des universités publiques accréditées, des instituts universitaires de technologie et des établissements du même type, et bourses de recherche pour des scientifiques. L'État demeure le principal investisseur du secteur de la recherche-développement en Pologne. Des entreprises étrangères ont installé des usines de fabrication en Pologne, mais ont tendance à conserver leurs activités de recherche-développement au sein de leur société mère située à l'étranger. En permettant d'améliorer les infrastructures scientifiques de base, le prêt de la BEI a pour objectif de stimuler les investissements publics dans la recherche-développement afin d'encourager l'apport de fonds privés.

RDI et TIC : en **Espagne**, la BEI a prêté 400 millions d'EUR pour appuyer les investissements de Telefónica dans la recherche-développement. Le projet concerné vise essentiellement la mise en œuvre de différents procédés, produits et technologies relevant des réseaux et des services de télécommunications fixes et mobiles dans plusieurs centres de recherche. Telefónica est la première entreprise privée en matière de recherche-développement en Espagne et elle a été l'un des principaux participants au projet de recherche européenne mené au titre du 6^e programme-cadre européen. Cette entreprise coopère activement avec des universités et des centres de recherche fondamentale.

RDI dans le secteur automobile : la BEI a prêté plus de 1,9 milliard d'EUR pour la RDI dans le secteur de l'automobile. Ces investissements sont intéressants parce qu'ils s'inscrivent à l'évidence dans le droit fil du mandat de Lisbonne (innovation, compétitivité), mais en outre la plupart de ces projets concourent également à la réalisation d'objectifs environnementaux ou énergétiques¹. C'est ainsi qu'en **Allemagne** la BEI a accordé un prêt de 400 millions d'EUR pour des activités de RDI tendant à réduire les gaz d'échappement, la consommation de carburant et les émissions de CO₂, un prêt de 400 millions d'EUR pour la mise au point de voitures particulières carburant à l'hydrogène, et enfin un prêt de 30 millions d'EUR a été consacré à des activités de RDI liées à des projets de réduction des émissions et du bruit.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99

¹ Pour plus d'informations sur la recherche-développement dans le domaine de l'énergie, prière de se référer à la Note thématique intitulée «Promouvoir une énergie sûre, compétitive et durable ».

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°03****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir les réseaux transeuropéens de transport (RTE)¹**Soutien à un grand objectif de l'UE**

Les réseaux transeuropéens (RTE) de transport facilitent la libre circulation des marchandises, des personnes, de l'énergie et de l'information. Ces grands réseaux d'infrastructures favorisent ainsi l'intégration de l'Union européenne et renforcent son potentiel de croissance.

Le développement des RTE vise à assurer :

- une infrastructure de haute qualité à l'appui des liaisons entre les 27 États membres de l'UE ainsi qu'entre l'UE et les pays voisins ;
- l'interconnexion et l'interopérabilité des réseaux nationaux existants ;
- l'accès aux réseaux de transport de base ;
- la diffusion à l'ensemble du territoire de l'UE des avantages qu'offrent des réseaux paneuropéens intégrés.

Contexte de l'action de la Banque et perspectives d'avenir

La politique communautaire en matière de réseaux transeuropéens a été adoptée par le Conseil européen en 1993. Depuis cette date, la BEI est l'une des principales sources de financement bancaire pour le développement de ces infrastructures essentielles. Ainsi, entre 1993 et décembre 2006, la BEI a signé des prêts d'un montant total de 77,4 milliards d'EUR en faveur des RTE de transport (RTE-T).

Étant donné le volume des financements accordés à ce jour par la BEI en faveur des grands réseaux d'infrastructures dans l'Union, la Banque a décidé en 2006 de relever le montant de ses engagements à ce titre pour le porter de 50 milliards d'EUR sur la période 2004-2010 à 75 milliards d'EUR sur la période 2004-2013.

Les investissements de la BEI dans les réseaux de transport s'étendent au-delà des frontières de l'Union européenne. Le financement de tels projets dans des pays partenaires s'inscrit dans le cadre de la contribution que la Banque apporte à la politique de coopération de l'UE avec les pays voisins. Cette action va se poursuivre en 2007 et au-delà.

Parallèlement à ses financements, la BEI concourt activement à la préparation des projets de transport en rapport avec les RTE, en collaborant avec la Commission européenne et en apportant un soutien spécifique aux promoteurs qui cherchent à mettre en place des systèmes intégrés de transport combiné de marchandises.

Des instruments financiers sur mesure

Au fil des années, la BEI a mis au point toute une gamme d'instruments de financement spécialement conçus pour offrir un encouragement direct à l'investissement dans les grands réseaux de transport sur l'ensemble du territoire de l'Union et au-delà.

Par exemple, le Mécanisme de financement structuré (MFS) permet de faire concorder les types de financements proposés avec les conditions qu'exigent des projets d'infrastructure de grande envergure. Ainsi, la BEI peut désormais financer des projets dont la qualité de crédit, inférieure à celle d'une valeur

¹ La présente fiche porte uniquement sur les réseaux transeuropéens de transport (RTE-T). Les réseaux transeuropéens d'énergie (RTE-E) sont abordés dans la note d'information portant sur l'énergie.

d'investissement, ne leur permettait pas auparavant de bénéficier des financements classiques de la Banque.

Un nouvel instrument de garantie de prêt pour les RTE de transport sera lancé en 2007. Initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne, cet instrument fournira des garanties à l'appui des projets intéressant les grands réseaux de transport afin de couvrir le risque d'insuffisance des recettes pendant la phase initiale d'exploitation du projet.

La BEI accentue ses efforts pour mobiliser l'investissement privé en faveur des réseaux de transport, en renforçant son soutien aux partenariats public-privé (PPP). Elle poursuit sa coopération avec la Commission européenne et avec les États membres en vue de mettre sur pied des initiatives telles que le Centre d'expertise européen pour les PPP, afin d'encourager un partage efficace de l'expérience et des meilleures pratiques acquises en matière de PPP. La Banque évalue actuellement la demande potentielle dans ce sens, en collaboration avec la Commission et, dans les États membres et les régions, avec des groupes de travail du secteur public qui étudient les PPP.

Coopération avec la Commission européenne

En 2006, la coopération avec la Commission européenne s'est intensifiée, avec la participation de la Banque à différents groupes de travail et comités de pilotage.

Au titre de la coopération BEI-Commission européenne, on notera en particulier :

- les efforts déployés pour acheminer les ressources des Fonds structurels et du Fonds de cohésion vers les projets de RTE, en particulier dans les États membres d'Europe centrale et orientale ;
- les préparatifs de mise en œuvre du système de gestion du trafic ferroviaire ERTMS dans certains corridors de transport de fret ;
- la collaboration en vue du lancement et du financement des projets sélectionnés par les Coordonnateurs de l'UE – un groupe de six anciens commissaires défendant des projets considérés comme essentiels à la réalisation des réseaux de transport transeuropéens.

Opérationnelle depuis 2006, JASPERS est une initiative conjointe de la BEI, de la Commission européenne et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui vise à apporter une assistance à la préparation de projets bénéficiant des Fonds structurels et du Fonds de cohésion. L'un des secteurs qui bénéficieront le plus du travail de préparation mené par JASPERS est celui des infrastructures de transport.

Tendances et faits marquants en 2006

Pour la seule année 2006, la BEI a prêté 8 milliards d'EUR à l'appui de projets de transport en rapport avec des RTE. Sur ce total, 7,3 milliards d'EUR ont été accordés au sein de l'UE, dont 37 % en faveur de projets définis comme prioritaires par la Commission. Par rapport à 2005 (6,8 milliards d'EUR), les montants ont donc encore augmenté.

L'objectif 2007 pour les prêts de la BEI en faveur de grands réseaux de transport en rapport avec les RTE est fixé à 8 milliards d'EUR.

Comme les années précédentes, l'Espagne est restée en 2006 l'État membre enregistrant le montant le plus élevé de prêts signés à ce titre (2,9 milliards d'EUR). L'Autriche s'est classée au deuxième rang (890 millions d'EUR).

Les projets routiers ont absorbé près de 43 % de l'ensemble des prêts en faveur des RTE de transport en 2006 (3,2 milliards d'EUR), suivis des projets dans le secteur ferroviaire – lequel revêt une priorité croissante pour la BEI et la Commission européenne – à hauteur de 38 % (2,8 milliards d'EUR). Les projets de transport aérien et maritime ont représenté respectivement 9,8 % (714 millions d'EUR) et 8,1 % (593 millions d'EUR) du total.

Les projets réalisés en PPP (partenariat public-privé) ont représenté 16 % des prêts à l'appui des RTE de transport en 2006 (1,1 milliard d'EUR).

Dans les pays voisins et les pays partenaires de l'UE, des prêts d'un montant de 738 millions d'EUR ont été signés en faveur de projets situés sur des axes de transport majeurs. En Turquie, par exemple, la BEI a signé un prêt à l'appui d'une ligne de train à grande vitesse dans le corridor Istanbul-Ankara. Ce projet va considérablement améliorer la liaison ferroviaire entre les deux plus grandes villes du pays, et développer les liens entre la capitale turque et les États membres de l'UE.

Parmi les autres grands projets de transport réalisés hors de l'UE, citons la construction du dernier tronçon de l'autoroute Rijeka-Zagreb en Croatie (dans le corridor paneuropéen qui va de la frontière hongroise à la Slovénie, en passant par Zagreb, Karlovac et Rijeka), et la réalisation sur l'E-18 d'un tronçon autoroutier à quatre voies qui prolonge le Triangle nordique, un projet de transport paneuropéen prioritaire reliant la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark entre eux et au reste de l'UE.

Quelques projets clés

LGV Rhin-Rhône

Le projet concerne la construction de la première phase (139 km) d'une nouvelle ligne de train à grande vitesse en France, entre Dijon et la frontière allemande. La ligne fait partie d'un projet de RTE prioritaire qui vise à améliorer les services ferroviaires sur l'axe Lyon/Genève-Duisburg-Rotterdam/Anvers. Le projet favorisera l'accessibilité des régions desservies et devrait donc en améliorer le potentiel économique.

Les États membres développent leur réseau à grande vitesse pour faire face à l'augmentation de la demande de transport ferroviaire à longue distance. L'appui de la BEI à ce type d'investissement va probablement continuer à se développer.

PPP autoroutier en Autriche

La BEI a participé en 2006 au premier projet autoroutier mené dans ce pays dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). Elle a accordé un prêt de 350 millions d'EUR pour les études, la construction et l'exploitation du tronçon sud de l'autoroute du nord (A5) ainsi que de tronçons de la rocade nord et du périphérique extérieur de Vienne, au nord-est de la capitale. Cet investissement contribuera à améliorer le RTE prioritaire Gdansk-Katowice-Zilina/Brno-Vienne. Le marché est attribué sous la forme d'une concession qui repose sur des redevances de disponibilité et des péages fictifs pendant une durée de 33 ans. La participation de la BEI à ce projet phare a permis d'améliorer sensiblement les modalités de financement pour l'emprunteur, ce qui se traduit par un coût réduit pour le secteur public.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°04****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME)**Importance des PME pour l'économie européenne**

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une source essentielle d'emplois, de compétences entrepreneuriales, d'innovation, mais également de cohésion économique et sociale au sein de l'UE. L'objectif de l'UE est de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'améliorer l'environnement des PME, pour leur permettre de relever les défis auxquels elles se trouvent confrontées dans l'économie d'aujourd'hui, mondialisée et fondée sur la connaissance, afin de réaliser pleinement leur potentiel.

Le soutien aux PME : une des principales priorités du Groupe BEI

Le soutien aux PME est devenu l'une des principales priorités opérationnelles du Groupe BEI, conformément aux orientations stratégiques approuvées par le Conseil des gouverneurs en 2005. Cette activité transversale implique, d'une part, des financements de la BEI acheminés par l'intermédiaire du secteur bancaire européen, et, d'autre part, les activités du FEI que sont l'apport de fonds propres (investissements en capital-risque) et des opérations facilitant l'accès des PME aux financements (titrisation et garanties). En 2006, des efforts spécifiques ont été déployés pour réunir le savoir-faire des deux institutions du Groupe BEI, et ils seront accentués en 2007.

L'année 2006 en chiffres

On estime que, au total, la BEI et le FEI ont apporté un soutien à 209 000 PME. Dans l'UE à 25, quelque 26 000 PME ont bénéficié des lignes de crédit de la BEI acheminées par les banques commerciales à hauteur de 5,8 milliards d'EUR. Les activités de capital-risque (688 millions d'EUR) et de garantie (2 milliards d'EUR) du FEI ont contribué à financer quelque 183 000 PME, dont près d'un tiers était des micro-entreprises (moins de dix salariés).

Quelques projets clés en 2006

Belgique : « Brussels SME Growth and Occupation » : afin de soutenir les PME de la région de Bruxelles, les pouvoirs publics régionaux ont demandé à la BEI de participer à la création et au financement d'une société (« B2E ») spécialisée dans l'appui aux PME de la région en lui accordant un prêt à long terme dans le cadre d'un cofinancement avec des banques commerciales.

France : « OSEO Programme création d'entreprises » : financement partiel (60 millions d'EUR au maximum) d'un programme d'aide à la création d'entreprises (micro-entreprises, petites entreprises, jeunes pousses) lancé par l'État français pour compléter l'offre des banques commerciales. Le concours de la BEI vient s'ajouter aux autres sources de financement d'OSEO bdpme. Il permet à l'organisme de proposer des conditions de financement attrayantes aux bénéficiaires finaux du programme.

République tchèque : « Prêt global Komerční Banka » (nouvelle contrepartie bancaire) : prêt de 37,5 millions d'EUR pour les projets d'investissement des PME et collectivités territoriales en République tchèque, dans les domaines de l'énergie et des économies d'énergie, de la protection de l'environnement, des infrastructures de transport, de la santé, de l'éducation, de la rénovation urbaine et des logements sociaux. Komerční Banka est une des principales banques commerciales tchèques et possède une connaissance approfondie du marché local, en particulier par le biais de son vaste réseau national d'agences. La BEI dispose maintenant de dix intermédiaires financiers actifs en République tchèque.

Perspectives pour 2007

L'accent a été mis tout au long de l'année 2006 sur l'amélioration de la transparence des lignes de crédit, tant pour ce qui est des informations transmises à la Banque quant à l'utilisation de ses fonds qu'en ce qui concerne les renseignements communiqués aux bénéficiaires finaux sur son intervention.

Des propositions de structures financières innovantes en faveur des PME ont été identifiées puis soumises au Conseil d'administration pour approbation. Il s'agit notamment de mécanismes de partage des risques et de la combinaison d'outils nationaux et régionaux de soutien aux PME avec les produits proposés par la BEI. De plus, la diversification des contreparties bancaires (en particulier dans les nouveaux États membres) se poursuit activement.

À la fin de 2006, le Groupe s'est doté d'un comité stratégique chargé du soutien aux PME, qui va examiner l'offre de produits de la Banque. Il va également consulter les représentants des PME et des milieux bancaires européens en vue de mettre en œuvre la nouvelle politique de la Banque visant à prendre davantage de risques dans le but de renforcer la valeur ajoutée qu'apporte la BEI au travers de ses prêts en faveur des PME.

Coopération renforcée avec la Commission européenne

Le Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC), mis en place par la Commission européenne, va entrer en vigueur en 2007 et succéder ainsi au Programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise (MAP). Les instruments financiers du programme PIC, qui seront gérés par le FEI, comprennent un instrument de capital-risque pour les PME innovantes à fort potentiel de croissance, le Mécanisme de garantie pour les PME et un dispositif de renforcement des capacités. Parmi les nouvelles activités particulièrement intéressantes financées par cette enveloppe de 1,1 milliard d'EUR, citons la titrisation, les investissements dans la phase d'amorçage et de lancement des jeunes entreprises, la participation de capital-risqueurs aux investissements et à des fonds d'investissement, et un soutien accru au transfert de technologies et à la création d'entreprises.

Le dispositif JEREMIE est une initiative conjointe de la Commission européenne, du FEI et de la BEI. Son objectif est permettre aux États membres de l'UE d'utiliser une partie de leur dotation au titre des Fonds structurels 2007-2013 pour créer un fonds de participation renouvelable, géré par un organisme sélectionné, afin d'améliorer l'accès au financement des PME situées dans les zones de développement régional, par le biais d'un ensemble personnalisé de produits financiers. Une équipe spéciale a été mise en place au sein du FEI pour procéder à une évaluation de l'accès des PME aux financements à l'échelle européenne et pour gérer les futurs investissements de JEREMIE. En collaboration avec les autorités nationales de gestion, ces spécialistes évaluent actuellement au cas par cas, et ce jusqu'à fin 2007, les options qui se présentent pour JEREMIE. Des protocoles d'accord et des lettres d'entente ont été signés en 2006 avec la Slovaquie et la Grèce, et en 2007 avec la Roumanie. Les négociations sont à un stade avancé avec plusieurs autres régions et États membres. L'initiative JEREMIE constitue une innovation dans le domaine du financement des PME, puisqu'elle tire puissamment parti des Fonds structurels en donnant naissance, par l'intermédiaire d'un fonds de participation, à des ressources renouvelables, ce qui constitue une avancée importante par rapport au système de financement par des dons.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°05****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir la politique environnementale de l'UE**Soutien à un grand objectif de l'UE**

Guidée par les quatre priorités énoncées dans le sixième Programme d'action pour l'environnement « Environnement 2010 : notre avenir, notre choix » et par la nouvelle stratégie définie par la Commission en matière d'environnement urbain, l'activité de prêt de la BEI en faveur de l'environnement privilégie cinq thèmes : la prévention des changements climatiques, la protection de la nature et de la vie sauvage, le traitement des problèmes liés à l'environnement et à la santé, la préservation des ressources naturelles et la gestion des déchets et, enfin, l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain.

L'engagement pris par l'UE, au titre du Protocole de Kyoto, de réduire, sur la période 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre de 8 % par rapport aux niveaux de 1990, est resté en 2006 la priorité première de la BEI en matière d'environnement.

À mesure que s'élaboreront de nouvelles stratégies thématiques découlant de l'actualisation de la politique de l'UE en matière d'environnement, la BEI appuiera, dans toute la mesure du possible, leur mise en œuvre dans le cadre de son activité de prêt en faveur de l'environnement.

Contexte de l'action de la Banque

La définition de la responsabilité environnementale de la BEI se réfère à trois grands objectifs. Le premier et le plus important d'entre eux est de faire en sorte que les projets que la Banque finance respectent les principes et les normes de l'UE tels qu'ils sont énoncés dans la déclaration sur les Principes européens pour l'environnement (PEE) (voir www.bei.org/epe).

Le deuxième grand objectif consiste à soutenir des projets qui contribuent à la protection ou à l'amélioration de l'environnement naturel et bâti et participent à la promotion du bien-être social dans l'intérêt du développement durable. Aux fins des activités de la BEI, le terme « environnement » revêt une acception relativement large qui recouvre l'environnement naturel et les conditions de vie et de travail, ainsi qu'un certain nombre d'aspects sociaux. Pour autant qu'ils soient viables sur les plans économique, technique et financier, la BEI soutient des investissements en faveur de l'environnement portant sur un ou plusieurs des cinq domaines d'activité mentionnés ci-dessus.

Le troisième objectif que la Banque s'est fixé consiste à adopter une attitude responsable à l'égard de sa propre « empreinte environnementale ». La BEI s'emploie en permanence à rehausser les performances environnementales des bâtiments et des bureaux qu'elle occupe. Les principaux champs d'action à cet égard sont l'amélioration de l'efficacité énergétique, la collecte et le recyclage de déchets et l'introduction progressive de la prise en compte du critère de protection de l'environnement lors de la passation des marchés, dans le cadre d'un système intégré de gestion environnementale.

Tendances, points forts et faits nouveaux

Un certain nombre d'améliorations ont été apportées en 2006 et sont actuellement mises en œuvre, à savoir :

- la mise au point et l'approbation d'un ensemble de lignes directrices internes actualisées en matière d'évaluation environnementale et sociale et le lancement d'un programme visant à accroître la sensibilisation en matière environnementale et sociale au sein de la BEI ;
- la finalisation et l'approbation de nouvelles lignes directrices pour l'évaluation sociale (« Prendre en compte les aspects sociaux dans les projets hors UE ») ;

- le lancement officiel de deux fonds carbone, le Fonds multilatéral pour l'échange de crédits carbone, établi conjointement par la BEI et la BERD, et le Fonds carbone pour l'Europe, mis en place conjointement par la BEI et la Banque mondiale ;
- l'élargissement du Mécanisme de financement relatif aux changements climatiques (qui permet d'accorder des financements à long terme aux entreprises européennes participant au système communautaire d'échange de quotas d'émission et aux entreprises réalisant des projets hors UE relevant du Mécanisme de mise en œuvre conjointe et du Mécanisme de développement propre) et, d'autre part, la mise en œuvre intégrale du Mécanisme d'assistance technique relatif aux changements climatiques (afin de faciliter la génération de crédits carbone) ;
- la signature du premier protocole d'accord entre la BEI et une ONG, l'Union mondiale pour la nature (IUCN) – le plus grand réseau, au niveau mondial, œuvrant pour la préservation de la nature ;
- le lancement officiel des Principes européens pour l'environnement (PEE), initiative conjointe de la BEI, de la BERD, de la Banque nordique d'investissement (NIB), de la Société nordique de financement pour l'environnement (NEFCO) et de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), appuyée par la Direction générale de l'environnement (DG ENV) de la Commission européenne.

Les priorités en matière d'environnement pour la période 2007-2009 comprennent les objectifs suivants :

- élaborer, en 2007, une nouvelle Déclaration sur l'environnement, en vue de sa diffusion en 2008 ;
- promouvoir l'initiative JESSICA (voir la fiche thématique sur la cohésion économique et sociale) relative au développement urbain durable ;
- atteindre un volume de prêts en faveur de l'environnement compris entre 25 % et 30 % de l'ensemble des prêts de la BEI ;
- atteindre l'objectif consistant à allouer entre 600 et 800 millions d'EUR par an au financement de projets ayant trait aux énergies renouvelables et consacrer à ce type de projets 50 % des prêts octroyés par la BEI pour financer de nouvelles capacités de production d'électricité. En 2007, le Forum BEI se tiendra en Slovaquie, les 27 et 28 septembre ; il aura pour thème « Investir dans les énergies, maîtriser les changements climatiques ».

L'année 2006 en chiffres

En 2006, la BEI a signé des contrats de financement relatifs à 96 projets environnementaux pour un montant total de 10,9 milliards d'EUR, soit 23,7 % du volume global de ses prêts.

La BEI a financé une large gamme d'activités, notamment des projets ayant trait aux énergies renouvelables réalisés au sein de l'UE, des programmes d'amélioration des infrastructures environnementales, qui bénéficiaient par ailleurs du soutien de fonds européens, ainsi que des programmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les pays du bassin méditerranéen et dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique).

La majeure partie des prêts en faveur de l'environnement ont été accordés dans les pays membres de l'UE : en 2006, la BEI y a financé directement 78 projets environnementaux pour un montant total de 9,6 milliards d'EUR. Dans les pays adhérents (Bulgarie et Roumanie) et dans les pays en voie d'adhésion (Croatie et Turquie), le volume des prêts en faveur de la protection de l'environnement a atteint 785,6 millions d'EUR, tandis que dans les pays partenaires méditerranéens, 325 millions d'EUR de prêts individuels ont été accordés à l'appui de projets environnementaux. D'autres concours – 93,8 millions d'EUR pour des projets environnementaux dans les pays de l'Afrique sub-saharienne et 5 millions d'EUR en faveur de projets au Monténégro – ont contribué à un objectif prioritaire de la Banque, à savoir la promotion d'un développement écologiquement durable dans les pays partenaires.

Quelques projets clés en 2006

La centrale héliothermique ANDASOL (Espagne)

Ce projet constitue la première application à grande échelle, dans l'UE, de la technologie dite de centrale thermique solaire à concentration. La centrale, qui aura une capacité de production d'électricité de 50 MW_e, sera située dans une grande vallée au nord de la Sierra Nevada, à environ 60 km au sud-est de Grenade, en Espagne. Cette région bénéficie d'un ensoleillement annuel moyen relativement élevé, de la disponibilité de nappes phréatiques pour le refroidissement des installations et d'un accès aisé au réseau d'électricité à

haute tension. Le projet repose sur l'utilisation de concentrateurs de type cylindre parabolique de nouvelle génération, une technologie testée dans des installations situées en Californie, dans le désert Mojave. En faisant appel à une énergie renouvelable locale, le projet promeut la politique énergétique de l'UE, contribue à la sûreté de l'approvisionnement en énergie et participe à la lutte, aux plans national et européen, contre les changements climatiques.

L'approvisionnement en eau de Maputo (Mozambique)

La BEI a appuyé financièrement l'amélioration de l'approvisionnement en eau de l'agglomération de Maputo (1,7 million d'habitants) où 48 % de la population vivent dans un état de pauvreté extrême et 40 % seulement ont accès à l'eau potable dans des conditions satisfaisantes. Ce projet permettra d'étendre l'approvisionnement en eau dans les zones plus défavorisées situées à la périphérie de la ville (« zones périurbaines ») avec le soutien de petits opérateurs privés locaux, dans le but d'offrir des services d'adduction d'eau à 580 000 personnes supplémentaires. En augmentant sensiblement le nombre d'habitants approvisionnés en eau potable salubre, le projet soutenu par la BEI contribue à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire du Mozambique en rapport avec l'eau, la santé et l'éradication de la pauvreté, lesquels sont au cœur de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

La coopération avec la Commission européenne, le FEI et d'autres partenaires

La Commission européenne a défini les grandes lignes d'une coopération visant à dépolluer la mer Méditerranée. Cette initiative, dénommée Horizon 2020, coalise un ensemble de partenaires, dont la BEI, en vue de mettre en œuvre un certain nombre d'activités. Dans le cadre de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, la BEI portera une attention particulière au premier volet de cette initiative (la réduction des principales sources de pollution) et constituera une réserve de projets d'investissement bancables en coopération étroite avec la Banque mondiale, le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Plan d'action pour la Méditerranée et la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne (DG ENV).

En outre, comme indiqué ci-dessus, la Banque a établi deux fonds carbone en collaboration, respectivement, avec la BERD et la Banque mondiale, et lancé l'initiative PEE (Principes européens pour l'environnement), qu'elle a mise sur pied en coopération avec la BERD, la NIB, la NEFCO et la CEB, et avec le soutien de la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°06

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir une énergie sûre, compétitive et durable

Soutien à un grand objectif de l'UE

La Banque européenne d'investissement a décidé de renforcer ses financements en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la sécurité de l'approvisionnement en énergie, en faisant du financement de projets dans le domaine énergétique une nouvelle priorité de sa stratégie de prêt à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe.

L'énergie figurant désormais parmi les toutes premières priorités du programme d'action de l'UE, en raison des questions qui se posent au sujet de la sécurité et de la compétitivité de l'approvisionnement et des changements climatiques, l'Union met en place de nouvelles politiques pour le secteur. Le livre vert de la Commission européenne, intitulé « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable » (mars 2006) et, plus récemment, son analyse stratégique de la politique énergétique de l'UE (janvier 2007) ont mis l'un et l'autre en évidence la nécessité d'adopter des mesures efficaces pour lutter contre le dérèglement climatique, promouvoir l'emploi et la croissance et accroître la sécurité de l'approvisionnement en énergie sur le marché interne.

Le contexte de l'action de la BEI

Pour soutenir les objectifs énergétiques de l'UE, la BEI s'est fixé de nouveaux buts à atteindre :

- un montant annuel global de l'ordre de 4 milliards d'EUR pour des projets relevant d'au moins un des cinq domaines prioritaires ci-dessous ;
- un objectif annuel secondaire de 600 à 800 millions d'EUR pour des projets relatifs aux énergies renouvelables, avec, comme c'est déjà le cas actuellement, 50 % de ses prêts en faveur de la production d'électricité à consacrer à des projets qui font appel à des technologies basées sur les énergies renouvelables.

La valeur ajoutée reste le principe directeur central des activités de la BEI, y compris pour les projets dans le domaine de l'énergie. Il est ainsi prévu de recourir à des structures et à des instruments financiers innovants, en fonction des besoins, ainsi qu'à des contributions sous forme d'assistance technique, en coopération avec la Commission et d'autres institutions financières internationales.

La BEI va centrer son action sur cinq domaines prioritaires :

Énergies renouvelables

- Diversifier le portefeuille des prêts BEI en faveur de projets énergétiques :
 - en développant les marchés les moins avancés à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE et
 - en favorisant le déploiement des sources d'énergie renouvelables les moins exploitées telles que l'énergie solaire et la biomasse.

Efficacité énergétique

- Veiller à ce que les solutions les plus efficaces sur le plan énergétique soient mises en œuvre dans les projets financés par la BEI.
- Intensifier les financements de projets à haut rendement énergétique, en particulier les projets du secteur public et ceux des petites et moyennes entreprises, mais aussi des projets liés au logement et à la production combinée de chaleur et d'électricité.

Recherche-développement et innovation

- Soutenir les plates-formes technologiques européennes axées sur les infrastructures pour les secteurs de l'énergie et de la recherche. Grâce à des instruments de financement adaptés, la BEI est en mesure de financer des projets de recherche-développement et d'innovation à haut risque dont les promoteurs n'avaient vraisemblablement pas accès jusque-là à ses ressources.

Diversification et sécurité de l'approvisionnement interne

- Soutenir des projets favorisant la diversification des sources d'énergie à l'échelle de l'UE, en particulier :
 - des projets qui relèvent des réseaux transeuropéens de l'énergie,
 - des réseaux d'électricité et de gaz,
 - des installations de stockage du gaz et du pétrole,
 - des centrales électriques.

Sécurité de l'approvisionnement externe et développement économique

- Soutien à l'objectif visant à créer avec les pays voisins une communauté paneuropéenne de l'énergie.
- Renforcement de la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'UE.
- Développement de la réserve de projets contribuant à la lutte contre les dérèglements climatiques.
- Amélioration de l'accès des populations à des sources d'énergie modernes.

Perspectives

Pour promouvoir ses objectifs dans le domaine de l'énergie, la BEI va s'appuyer sur de nouveaux instruments financiers adaptés aux besoins et recourir de façon innovante à des instruments mis en place récemment qui lui permettent d'investir dans des projets à haut risque et de combiner ses financements avec les aides non remboursables de l'UE. Par ailleurs, la fourniture de services de conseil, notamment l'assistance technique, en coopération avec la Commission et d'autres institutions financières internationales, restera l'un des axes de l'activité de la BEI.

La conférence de la BEI sur l'économie et les finances qui s'est tenue le 25 janvier 2007 a été consacrée à la problématique de l'énergie, mettant en lumière l'impulsion nouvelle qui va être imprimée en 2007 à l'action de la Banque dans ce domaine. Le prochain Forum annuel de la BEI, prévu les 27 et 28 septembre 2007, aura pour thème « Investir dans les énergies, maîtriser les changements climatiques » ; il réunira toutes les parties intéressées en Europe à œuvrer ensemble pour faire progresser la mise en place d'une politique énergétique commune pour l'UE.

L'année 2006 en chiffres

En 2006, la BEI a signé des prêts pour un total de près de 3 milliards d'EUR en faveur de projets réalisés au sein de l'UE dans le secteur de l'énergie. Hors de l'UE, 1 milliard d'EUR environ a été consacré à des projets énergétiques, en Turquie, dans les pays partenaires méditerranéens et dans ceux de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique.

Les projets concernant les énergies renouvelables signés dans l'UE ont totalisé 463 millions d'EUR en 2006 (460 millions d'EUR en 2005), ce qui porte le volume des prêts accordés par la BEI en faveur des énergies renouvelables sur les cinq dernières années à plus de 2,2 milliards d'EUR au total.

Les signatures concernant les réseaux transeuropéens de l'énergie en 2006 représentent un total de 321 millions d'EUR. La réserve de projets à signer au premier trimestre de 2007 est importante et la BEI devrait atteindre sans peine son objectif annuel de 500 millions à 1 milliard d'EUR d'investissements dans ces projets énergétiques paneuropéens.

Dans l'étude qu'elle a consacrée en 2006 au financement des réseaux transeuropéens de l'énergie, la Commission a salué l'action menée jusqu'ici par la BEI en appui aux financements communautaires de projets énergétiques paneuropéens. Les lignes directrices pour les réseaux transeuropéens de l'énergie actualisées par la Commission en septembre 2006 mentionnent 42 projets identifiés comme « projets de réseau transeuropéen d'intérêt commun ». La BEI est partie prenante à la plupart des projets paneuropéens

prioritaires dans le secteur du gaz et elle espère jouer à l'avenir un rôle accru, pour ce qui concerne en particulier les investissements dans l'électricité.

Quelques projets clés

La centrale héliothermique ANDASOL (Espagne)

Ce projet est la première application à grande échelle d'une centrale thermique solaire à concentration dans l'UE. La centrale va être construite dans une large vallée au nord de la Sierra Nevada, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Grenade. Cette zone bénéficie d'un ensoleillement annuel moyen relativement élevé, de la disponibilité d'eaux souterraines pour le refroidissement et d'un accès aisé au réseau électrique à haute tension. Le projet repose sur une nouvelle génération de capteurs solaires paraboliques.

Il va dans le sens de la politique énergétique européenne puisqu'il exploite des sources locales d'énergie renouvelable et contribue aux efforts de l'UE pour lutter contre les dérèglements climatiques. Il devrait en outre servir de vitrine pour une nouvelle génération de centrales solaires à concentration (la technologie CSP) et plusieurs de ses composantes justifient un soutien au titre de l'initiative « Innovation 2010 » de la BEI.

L'interconnexion gazière Turquie-Grèce

Signé en février 2006, le prêt de 22 millions d'EUR de la BEI à la compagnie nationale du gaz de Grèce (DEPA) est venu faciliter le financement de la construction et de l'exploitation d'un gazoduc de 85 kilomètres qui reliera les réseaux gaziers grec et turc, entre Komotini en Grèce et Kipi à la frontière gréco-turque.

Ce projet appartenant aux réseaux transeuropéens de l'énergie a été désigné comme prioritaire et d'intérêt européen commun ; il vise à permettre l'importation de gaz naturel de Turquie ou d'autres pays afin d'améliorer la sécurité d'approvisionnement de la Grèce et de doter le pays de capacités qui rendraient possible, à l'avenir, le transit de gaz vers des pays voisins.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

*Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99*



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°07

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Mandats extérieurs pour la période 2007-2013

Au cours de la période 2000-2006, l'activité de prêt de la BEI en dehors de l'Union était, pour l'essentiel, régie par une série de mandats que lui avait confiés l'UE, dont les deux principaux étaient le mandat couvrant les pays préadhésion (Bulgarie, Roumanie, Balkans occidentaux et Turquie) et celui couvrant les pays partenaires méditerranéens. La BEI exerçait également des mandats de prêt en faveur de la Russie et de l'Ukraine, de l'Afrique du Sud, des pays ACP au titre de l'Accord de partenariat de Cotonou ainsi que des pays d'Amérique latine et d'Asie (ALA).

Le Conseil a adopté en décembre de nouveaux mandats pour la période 2007-2013 et le deuxième protocole financier de l'Accord de Cotonou a été conclu pour la période 2008-2013.

Politique/mandat de l'UE (en millions d'EUR)	2000-2006	2007-2013
Pays en phase de préadhésion	10 235	8 700
Pays méditerranéens	6 520	8 700
Europe orientale, Caucase du sud et Russie	600	3 700
ALA	2 480	3 800
République d'Afrique du Sud	825	900
Mandat facultatif	-	2 000
Total en millions d'EUR	20 660	

Outre ces mandats, les gouverneurs de la BEI pourront mettre en place des mécanismes de prêt supplémentaires, destinés à répondre aux objectifs de la Banque et gérés aux propres risques de l'institution. Ce fut le cas, au cours de la période 2000-2006, pour le mécanisme préadhésion doté d'une enveloppe de 14 milliards d'EUR, pour le mécanisme de partenariat méditerranéen (2001-2006) doté d'une enveloppe de 1 milliard d'EUR ainsi que pour le mécanisme de 500 millions d'EUR en faveur de projets prioritaires en Asie. Des propositions visant à renouveler et à étendre ce mécanisme seront prochainement soumises aux instances dirigeantes de la BEI.

Pays en phase de préadhésion

La BEI sera autorisée à accorder des prêts (assortis d'une garantie de l'Union européenne) à concurrence de 8,7 milliards d'EUR dans les pays candidats (Croatie, Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine) et les pays candidats potentiels (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Monténégro, Serbie et Kosovo). Les prêts de la BEI dans les pays en phase de préadhésion devraient refléter les priorités établies dans le partenariat pour l'adhésion et le partenariat européen, les accords de stabilisation et d'association et les négociations avec l'UE. Les opérations de la BEI dans les Balkans occidentaux continueront à s'orienter davantage, lorsque la situation le justifiera, vers le soutien préadhésion plutôt que vers des projets de reconstruction, conformément aux priorités de l'UE.

Pays voisins de l'Union

Au cours de la période 2007-2013, la BEI sera autorisée à accorder des prêts (assortis d'une garantie de l'Union européenne) à concurrence de 12,4 milliards d'EUR dans les pays voisins orientaux et méditerranéens de l'Union. Il s'agit du mandat le plus important de son histoire en faveur d'opérations en dehors de l'Union. La BEI continuera de promouvoir l'intégration régionale, la modernisation économique et la stabilité sociale dans la région et de soutenir le modèle européen pour contribuer à faire de ses voisins géographiques de véritables partenaires.

Ce mandat global de 12,4 milliards d'EUR a été scindé, à titre indicatif, afin de tenir compte des caractéristiques et priorités spécifiques de chaque région :

- Pour les pays méditerranéens, le plafond indicatif a été fixé à 8,7 milliards d'EUR. Il s'agit d'un doublement des ressources mises à disposition des neuf pays partenaires actifs par rapport au mandat précédent (qui incluait la Turquie). Dans ce cadre, le soutien apporté au secteur privé, qui a triplé en valeur absolue dans l'intervalle entre 2000-2002 et 2003-2005, restera la priorité absolue de la FEMIP. Cette dernière appuiera également les efforts que déploient les pays partenaires pour créer un environnement commercial plus propice à l'essor du secteur privé, et ce en investissant dans des projets d'infrastructure. Le soutien apporté en faveur des réseaux intégrés de transport, d'énergie et de télécommunications, notamment au travers de l'extension des réseaux transeuropéens jusqu'au bassin méditerranéen et d'investissements dans le capital humain, fera partie de cet effort. La FEMIP mettra en œuvre ses opérations de financement en étroite collaboration avec les autres institutions présentes dans la région (la Commission européenne, les institutions des pays membres de l'Union, la Banque africaine de développement, le Groupe de la Banque mondiale).
- Pour l'Europe orientale, le Caucase du sud et la Russie, le plafond indicatif sera de 3,7 milliards d'EUR. La BEI a commencé de financer des projets dans la Fédération de Russie en 2003, au titre d'un mandat de 100 millions d'EUR destiné à soutenir des projets environnementaux dûment sélectionnés situés sur le littoral russe de la mer Baltique. Ce mandat a été suivi d'un deuxième en faveur de la Russie et de l'Ukraine, doté d'une enveloppe de 500 millions d'EUR, pour le financement de projets dans les secteurs de l'environnement, mais aussi des infrastructures de transport, de télécommunications et d'énergie situées sur des liaisons prioritaires au titre des réseaux transeuropéens (RTE) et ayant des retombées transfrontalières pour un État membre. Sur la base de cette expérience, le nouveau mandat pour la période 2007-2013 représente un défi sans précédent pour la Banque puisqu'il étend ses compétences à de nouveaux partenaires, permettant à ces proches voisins de bénéficier de son expérience en matière de soutien à la transition et à l'intégration économiques. Les opérations de la BEI dans cette région seront mises en œuvre en étroite collaboration avec la BERD, en particulier au travers d'un protocole d'accord tripartite conclu entre la Commission, la BEI et la BERD.

Afrique subsaharienne

Au cours de la période 2007-2013, la BEI sera en mesure d'accorder des prêts (assortis d'une garantie de l'Union européenne) à concurrence de 900 millions d'EUR en République d'Afrique du Sud, ce qui représente une légère augmentation par rapport au mandat précédent (2000-2006) qui était doté d'une enveloppe de 825 millions d'EUR. Le nouveau mandat concernera essentiellement des projets d'infrastructure d'intérêt public et des projets réalisés par le secteur privé.

Les prêts aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) font l'objet d'une fiche thématique distincte dont le lecteur est invité à prendre connaissance.

Pays d'Amérique latine et d'Asie

Au cours de la période 2007-2013, la BEI accordera des prêts à concurrence de 3,8 milliards d'EUR dans les pays d'Amérique latine et d'Asie (ALA), ce qui représente une augmentation de 53 % par rapport au mandat précédent qui couvrait la période 2000-2006. Pour la première fois, l'enveloppe globale destinée aux pays ALA est scindée en deux enveloppes indicatives de 2,8 milliards d'EUR pour les pays d'Amérique latine et de 1,0 milliard d'EUR pour les pays d'Asie, et la couverture géographique a été étendue pour inclure des pays moins prospères et jusqu'à dix pays d'Asie supplémentaires.

L'activité de prêt de la BEI en Amérique latine et en Asie ira de pair avec la stratégie européenne de coopération dans ces régions, ce qui permettra à la BEI de mieux soutenir les partenariats mis en place par l'UE avec l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est ainsi que les partenariats stratégiques qui unissent l'Union à la Chine et à l'Inde.

Les objectifs fixés pour l'Amérique latine et l'Asie en matière de prêts continueront à soutenir la présence de l'UE (par les investissements étrangers directs, le transfert de technologie et de savoir-faire), mais viseront également la protection de l'environnement (notamment des mesures destinées à atténuer les changements climatiques) et des projets contribuant à sécuriser les approvisionnements énergétiques de l'UE.

Mandat facultatif

Une enveloppe supplémentaire de 2 milliards d'EUR sera mise en réserve en vue d'une éventuelle action au-delà de 2010. L'activation partielle ou totale de cette tranche ainsi que sa ventilation régionale feront l'objet d'une décision par le Conseil en 2010 sur la base des conclusions d'un examen à mi-parcours des mandats de prêt extérieurs confiés à la BEI.

Voir également :

- la fiche thématique « Préparer l'élargissement de l'Union européenne »
- la fiche thématique « L'Union européenne et ses voisins : vers la convergence »
- la fiche thématique « Soutenir les pays partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et ceux d'Amérique latine et d'Asie (ALA) »

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°08

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Préparer l'élargissement de l'Union européenne

Les pays les plus proches de l'Union européenne sont les pays adhérents et les pays candidats, auxquels s'ajoutent les pays des Balkans occidentaux, que l'on peut considérer comme des candidats potentiels à plus long terme.

En 2006, dernière année avant l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne, les projets financés ont été essentiellement destinés à aider ces pays à préparer leur adhésion à l'Union, le 1^{er} janvier 2007. C'est la raison pour laquelle le montant du nouveau mandat préadhésion de la BEI, qui couvre la période 2007-2013, a été revu à la baisse. Fort de 10,2 milliards pour la période 2000-2006, il a été ramené à 8,7 milliards d'EUR.

Bulgarie

En 2006, la BEI et la République de Bulgarie ont signé un protocole d'accord instaurant un cadre d'appui, d'un montant compris entre 500 et 700 millions d'EUR par an au cours de la période 2007-2013, pour le financement d'investissements prioritaires de l'État bulgare. Cette coopération s'articule autour de différents axes :

- améliorer et moderniser les infrastructures de base dans les secteurs des **transports** et de **l'environnement**, en combinaison avec des subventions de l'UE et des ressources d'autres provenances ;
- fournir une **assistance technique et du savoir-faire** pour une sélection de projets financés par le Fonds de cohésion et les Fonds structurels de l'UE et définis dans le plan d'action national mis en place dans le cadre du dispositif JASPERS ;
- aider les pouvoirs publics à mettre en œuvre un **programme national de PPP**.

Attirés par le niveau peu élevé des salaires pratiqués dans le pays, par une main-d'œuvre hautement qualifiée et par les protections découlant de l'adhésion de la Bulgarie à l'UE en 2007, les flux d'investissements étrangers demeurent vigoureux et soutiennent la croissance économique générale. En sus des prêts individuels accordés par la Banque, les investissements de grande ampleur et le marché dynamique des PME bénéficient également de fonds que la BEI achemine par l'intermédiaire d'institutions de crédit nationales. En 2006, le montant total des prêts consentis par la BEI à l'appui des petites et moyennes entreprises et des infrastructures a atteint 60 millions d'EUR.

Roumanie

En 2006, la Roumanie a signé avec la Banque un accord-cadre portant sur un ensemble potentiel de projets et de mesures, concernant principalement des infrastructures prioritaires dans les secteurs des transports et de l'environnement, qui devraient absorber jusqu'à 1 milliard d'EUR de prêts par an. Cet accord prévoit également une coopération financière avec l'UE, au titre de laquelle la Banque s'est engagée à soutenir les besoins d'investissement de la Roumanie pendant la période de programmation 2007-2013. Grâce aux réformes structurelles en cours, à la coopération étroite qu'elle entretient avec la Banque et à l'intensification de la présence européenne sur place après l'ouverture d'un bureau BEI/JASPERS au début de 2007, on s'attend à une intensification de ce type de coopération ; par ailleurs, compte tenu du rôle que joue la Banque, les projets retenus pourront être financés et mis en œuvre de la manière la plus économique possible.

Les prêts conclus en 2006, dont le volume total a atteint 679 millions d'EUR, ont permis de financer des projets prioritaires dans les secteurs de l'eau et des transports ainsi que des entreprises privées par le biais de banques locales. C'est ainsi que la Banque a financé, à Bucarest, la construction d'une station d'épuration et la modernisation du métro, et consenti à Bancpost et Banca Comerciala Romana des lignes de crédit dont le produit doit être rétrocédé à des PME et en faveur des projets d'infrastructure.

La stabilité macroéconomique, conjuguée au maintien de flux d'IED abondants (et qui devraient demeurer élevés en 2007), permettra de créer de nouvelles possibilités d'investissement pour la Banque dans le secteur privé.

Croatie

Pour appuyer la demande d'adhésion de la Croatie à l'UE, la BEI fait porter ses opérations de prêt sur des projets qui aident le pays à remplir les critères d'entrée et à intégrer rapidement l'Union européenne. Depuis 2001, les prêts de la BEI en Croatie ont totalisé plus de 900 millions d'EUR. Ses interventions y portent généralement sur la construction et la remise en état des infrastructures nationales, en particulier dans le domaine des transports. Il en est allé de même en 2006 : en effet, la BEI a prêté un montant record de 270 millions d'EUR en faveur des infrastructures de transport, et notamment pour la construction du dernier tronçon de l'autoroute Rijeka-Zagreb, qui représente le chaînon manquant du corridor paneuropéen reliant la frontière hongroise à la frontière slovène, en passant par la Croatie.

Pour l'avenir, la Banque envisage d'étendre ses interventions en Croatie aux secteurs de l'environnement et du capital humain, et ce en coopération étroite avec la Commission et l'Instrument d'aide de préadhésion de l'UE.

Turquie

2006 a été une année record pour les opérations de la BEI en Turquie. Dynamisés par l'accroissement des investissements dans le pays, qui s'est encore accéléré avec le démarrage des négociations d'adhésion à l'UE, les financements de la BEI en Turquie ont atteint quelque 1,8 milliard d'EUR en 2006, ce qui représente une hausse significative par rapport à l'année précédente. La BEI intervient en partenariat avec des investisseurs industriels turcs et étrangers et, grâce à sa coopération avec un vaste réseau de banques locales, elle apporte son soutien aux PME turques, qui sont particulièrement dynamiques. Des liens d'affaires solides et des infrastructures efficaces, y compris des corridors de transport, contribueront à la prospérité du pays et soutiendront ses efforts en vue de son adhésion à l'UE. C'est ainsi qu'une grande proportion des prêts de la Banque a concerné des investissements dans le domaine des communications, comme, par exemple, la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Istanbul et Ankara, le renouvellement et l'extension de la flotte de la compagnie aérienne turque et le déploiement du réseau de téléphonie mobile de Vodafone Turquie.

En sa qualité de pays en voie d'adhésion, la Turquie va recevoir, pour la période 2007-2013, des dotations du budget communautaire prévues par le nouvel Instrument d'aide de préadhésion de l'UE. De fait, la BEI collabore étroitement avec la Commission européenne et les pouvoirs publics turcs à la définition des investissements prioritaires futurs, dans le droit fil des plans nationaux de développement et des priorités de l'UE. Au cours des prochaines années, la BEI envisage d'allouer 2 milliards d'EUR par an au financement de projets.

La BEI intervient en Turquie depuis plus de 40 ans, et c'est le principal pays destinataire de ses financements à l'extérieur de l'UE. Les prêts de la BEI y ont totalisé 4,6 milliards d'EUR au cours de la période 2002-2006. L'ouverture de deux bureaux à Ankara et Istanbul, prévue pour 2007, témoigne de l'importance que la BEI accorde à ce pays.

Les Balkans occidentaux

Dans les pays des Balkans occidentaux, les opérations de financement de la BEI ont pour but de faciliter le processus d'intégration dans l'Union européenne. Par ailleurs, le soutien de la BEI permet de promouvoir les réformes politiques et économiques et d'encourager la réconciliation sociale dans la région. La réussite de ce processus revêt un intérêt vital tant pour les pays concernés que pour l'Union européenne dans son ensemble.

Les prêts de la BEI en Albanie, en Bosnie-et-Herzégovine, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, au Monténégro et en Serbie aident ces pays à remplir les critères d'adhésion à l'Union et à participer au développement économique de l'UE. En 2006, le montant total des prêts signés par la BEI en faveur des Balkans occidentaux a atteint 412,5 millions d'EUR, ce qui est un niveau record pour la région. Depuis 1995, le volume total de ses opérations est de 2,1 milliards d'EUR.

En 2006, la BEI a poursuivi la diversification de ses opérations pour intervenir dans des secteurs relativement nouveaux tels que la santé et l'éducation ; on peut citer, à titre d'exemples, un prêt en Albanie pour le développement de l'éducation ou encore une opération destinée à moderniser des établissements hospitaliers en Serbie. Par ailleurs, la Banque a amplifié son activité en faveur des projets visant à améliorer l'environnement et la qualité de vie dans la région avec, notamment, un prêt dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Monténégro. Toutefois, la mise à niveau technique des réseaux d'infrastructure, dans l'optique, en particulier, de la promotion de l'intégration régionale et de l'élimination des goulets d'étranglement sur les réseaux routiers, ferroviaires et énergétiques, est demeurée l'objectif premier des prêts de la BEI, qui ont notamment servi à remettre en état le réseau routier en Republika Srpska, à moderniser le réseau ferroviaire en Serbie et à rénover le port de Durrës, sans oublier les PME qui restent également un secteur privilégié des interventions de la BEI.

La BEI finance des projets de grande envergure dans la région, en collaboration avec d'autres institutions financières internationales, en particulier la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale et la Banque de développement du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec des bailleurs de fonds bilatéraux. La BEI poursuit également sa coopération étroite avec la Commission européenne et l'Agence européenne pour la reconstruction, en vue d'élaborer et de cofinancer des projets à l'aide des contributions budgétaires de l'UE prévues par le nouvel Instrument d'aide de préadhésion.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°09

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

L'Union européenne et ses voisins : vers la convergence

La politique européenne de voisinage est le fil conducteur des activités de la BEI dans les pays qui bordent l'Union européenne au Sud et à l'Est. La priorité que l'UE accorde aux pays voisins est illustrée par la décision prise en 2006 par le Conseil européen, qui a confié à la BEI un nouveau mandat de prêt dans ces pays à hauteur de 12,4 milliards d'EUR au maximum sur la période 2007-2013, c'est-à-dire le plus gros mandat qui ait jamais existé pour des activités à l'extérieur de l'Union. Il revient en effet à doubler le volume d'activité de la BEI dans les pays partenaires méditerranéens, et il multiplie par six le montant possible des prêts dans les pays voisins de l'Est.

La FEMIP pour la Méditerranée

Au travers de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), qui fait appel à l'ensemble des instruments disponibles pour promouvoir le développement économique des pays partenaires méditerranéens, la BEI s'est imposée comme le principal partenaire financier de la région méditerranéenne, avec plus de 9 milliards d'EUR (y compris la Turquie jusqu'en 2005) investis entre 2002 et 2006. Dans le cadre du Processus de Barcelone et, plus récemment, au titre de la politique européenne de voisinage, la FEMIP a pour mission de promouvoir la modernisation économique et sociale des pays partenaires méditerranéens, mais aussi d'appuyer le renforcement de l'intégration régionale, notamment dans la perspective de l'établissement progressif d'une zone de libre-échange avec l'UE d'ici 2010.

La FEMIP articule ses interventions autour de deux objectifs prioritaires : le soutien au secteur privé et la création d'un environnement propice à l'investissement. En outre, la FEMIP s'emploie à promouvoir un dialogue soutenu avec toutes les parties prenantes du partenariat financier euro-méditerranéen, qu'il s'agisse des différentes institutions ou des représentants du secteur privé et de la société civile.

La FEMIP en 2006

La majeure partie des prêts consentis en 2006 est allée au secteur des infrastructures énergétiques (594 millions d'EUR, soit 44 %). La protection de l'environnement a représenté 325 millions d'EUR (24 %), tandis que l'industrie et les lignes de crédit accordées à des intermédiaires financiers au bénéfice des PME ont absorbé respectivement 200 millions d'EUR (15 %) et 115 millions d'EUR (8 %). Le secteur de la santé a reçu 70 millions d'EUR (5 %) et les opérations de capital-risque 50 millions d'EUR (4 %).

Millions d'euros	Énergie	Environnement	Industrie	Santé et éducation	Lignes de crédit	Capitaux à risques	Total
Égypte	310		200		40		550
Maroc	170	40		70		10	290
Syrie		45					45
Tunisie	114	40					154
Israël		200			75		275
Région						40	40
Total	594	325	200	70	115	50	1 354

Pour ce qui est de la répartition géographique, 64 % du volume total ont été alloués à des projets au Proche-Orient (7 projets pour un montant total de 870 millions d'EUR), 33 % au Maghreb (6 projets pour un total de 444 millions d'EUR) et 3 % à des projets régionaux (4 projets totalisant 40 millions d'EUR).

Avec un portefeuille actif de 380 millions d'EUR d'opérations sur capitaux à risques engagés en faveur du secteur privé dans les pays partenaires méditerranéens, la BEI est devenue, grâce aux ressources

budgetaires de l'UE, l'institution financière internationale la plus active dans le domaine du capital-investissement dans la région. La gamme de produits comprend des investissements directs, des participations à des fonds et des co-investissements avec des intermédiaires locaux (apports de fonds propres et quasi-fonds propres).

Quelques projets clés en 2006

- Un prêt de 260 millions d'EUR a été consenti pour la construction, à El Atf et Sidi Krir (Égypte), de deux centrales électriques à cycle combiné alimentées au gaz naturel et un prêt de 50 millions d'EUR pour la réalisation d'un tronçon de gazoduc entre Abu Qurqas et Asyut dans le sud de l'Égypte.
- "Beltone Capital" est l'une des opérations de la FEMIP sur capitaux à risques, qui a amené la Banque à prendre une participation de 9 % au capital de la société d'investissement égyptienne pour un montant équivalent à 5,6 millions d'EUR. Beltone Capital investira dans des entreprises du secteur privé à fort potentiel de croissance, implantées essentiellement en Égypte, auxquelles elle fournira orientations stratégiques et savoir-faire. La BEI a joué un rôle décisif dans le montage du dossier juridique novateur de cette société d'investissement à capital ouvert, en fournissant aux actionnaires une protection analogue à celle d'un fonds classique à capital fermé et en permettant à Beltone Capital de se conformer aux normes les plus rigoureuses et d'appliquer les meilleures pratiques du marché.
- La BEI a octroyé, sur les capitaux à risques de la FEMIP, son premier prêt en faveur du micro-crédit en Tunisie à Enda inter-arabe, une ONG qui a fourni depuis 1995 des services de micro-crédit à quelque 30 000 micro-entrepreneurs – dont plus de 85 % sont des femmes – avec un taux de remboursement de 99,6 %. Ce prêt servira à renforcer le capital d'Enda inter-arabe et lui permettra d'étendre ses activités dans les régions les plus défavorisées du pays. Le financement de la BEI est assorti d'une assistance technique financée sur ressources budgétaires.
- Un prêt de 70 millions d'EUR a été destiné au secteur de la santé au Maroc, pour soutenir la réforme hospitalière lancée par le ministère marocain de la santé. Ce projet ambitieux, consacré à la reconstruction, à la réhabilitation et à l'équipement des structures hospitalières, doit bénéficier à 17 centres hospitaliers dans le pays. Il vise à améliorer la qualité des bâtiments et du matériel et à fournir de meilleurs services hospitaliers au Maroc.

Le nouveau mandat

En novembre 2006, les États membres de l'Union européenne sont convenus de fixer à 8,7 milliards d'EUR le plafond indicatif des prêts de la BEI dans les pays méditerranéens pendant la période 2007-2013, sur l'enveloppe globale de 12,4 milliards d'EUR allouée à l'ensemble des pays partenaires, ce qui revient à doubler les ressources qui étaient disponibles pour des prêts au titre du mandat précédent. Dans ce cadre, le soutien au secteur privé, qui a triplé en valeur absolue au cours de la période 2003-2005 par rapport à 2000-2002, va demeurer une priorité de la FEMIP. Celle-ci va aussi, en investissant dans les infrastructures, appuyer les pays partenaires dans les efforts qu'ils déploient pour créer un environnement propice au développement du secteur privé. Deux axes d'intervention seront le soutien à des réseaux intégrés de transport, d'énergie et de télécommunications, y compris l'extension des réseaux transeuropéens en direction de la Méditerranée, et l'investissement dans le capital humain.

Le dialogue au niveau institutionnel sera organisé sur trois niveaux : i) le Conseil ministériel de la FEMIP (le prochain se tiendra à Chypre le 14 mai 2007) ; ii) le Comité FEMIP, composé de représentants des pays européens et méditerranéens et de la Commission, et chargé d'examiner la stratégie de la FEMIP, d'approuver son rapport annuel et de fournir des avis aux ministres sur des sujets spécifiques, par exemple en réalisant des analyses sectorielles ou en définissant de nouveaux instruments de financement. Il s'est réuni pour la première fois le 6 février ; iii) les Conférences FEMIP, qui rassembleront des représentants des secteurs public et privé, des universitaires et toutes les parties prenantes concernées par les thèmes sélectionnés par les ministres. La prochaine conférence dans le cadre de la FEMIP, organisée conjointement avec la Fédération bancaire européenne, se tiendra à Paris les 22 et 23 mars 2007 et portera sur la question des transferts financiers des travailleurs migrants dans l'espace euro-méditerranéen.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, le rôle de la FEMIP dans les secteurs de l'énergie et des transports devrait encore s'accroître, conformément aux priorités européennes et méditerranéennes. Dans le secteur de l'énergie, l'action de la FEMIP se concentre sur la mise en valeur des sources d'énergies durables et sur la compétitivité et la sûreté de l'approvisionnement. Dans ce contexte, la FEMIP entreprend actuellement

une série d'études sur les énergies renouvelables dans les pays partenaires méditerranéens, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Agence française de développement (AFD) ; sur les possibilités d'activité en matière de financement du marché du carbone et de crédits carbone dans le bassin méditerranéen ; sur l'identification des secteurs prioritaires et la constitution d'une réserve de projets MDP concrets, que la BEI pourrait aider à mettre en place et à financer ces prochaines années ; et sur le potentiel de production de biocarburants, moins nocifs pour l'environnement, dans les pays de la FEMIP.

En ce qui concerne les transports, c'est dès 2004 et 2005, lors des réunions d'experts et au niveau ministériel, que la FEMIP a abordé la question du prolongement des réseaux transeuropéens en direction des pays partenaires méditerranéens et des différents moyens de gérer les réseaux de transport. Suite à la demande formulée lors de la 6^{ème} réunion ministérielle de la FEMIP (Tunis, juin 2006), une conférence intitulée "Financer les réseaux de transport : enjeu de l'intégration économique en Euro-Méditerranée" a été organisée conjointement avec le gouvernement de Monaco à la fin de 2006. Elle a porté principalement sur les réseaux de communications, les priorités en matière d'investissement et les ressources financières disponibles auprès des bailleurs de fonds des secteurs public et privé.

Reconstruction au Liban

Comme l'a confirmé récemment la conférence internationale "Paris III", la BEI va apporter son soutien au plan de redressement, de reconstruction et de réforme élaboré par le gouvernement libanais, en fournissant 960 millions d'EUR sur les six prochaines années à l'appui de projets clés figurant dans le programme d'investissement public, mais aussi en faveur du secteur privé. Partenaire de longue date du Liban, la BEI va maintenir son engagement dans les projets d'infrastructure (principalement transports et assainissement), et va fournir de nouveaux financements en vue i) de soutenir les PME dont les activités ont souffert du récent conflit, ii) d'appuyer des réformes sectorielles, notamment dans le secteur de l'électricité (Électricité du Liban) et iii) d'encourager l'investissement privé. De plus, des ressources d'assistance technique contribueront à faciliter la préparation et la mise en œuvre des projets, ainsi que le processus de privatisation.

La Russie et les voisins à l'Est

Alors que la BEI est active sur le pourtour méditerranéen depuis une trentaine d'années, le premier prêt BEI à l'appui d'un projet en Russie ne date que de 2003. Les mandats régissant l'activité de la BEI à l'Est ont longtemps été relativement restreints mais, avec l'intérêt croissant que l'UE porte à cette région du monde, le volume et la portée des mandats se sont eux aussi accrus. Ainsi, d'un premier mandat de 100 millions d'EUR pour la Russie en 2001, on est passé à un mandat de 500 millions d'EUR en faveur de la Russie, de l'Ukraine, de la Moldova et du Belarus qui courait jusqu'en janvier 2007, et à un nouveau mandat de 3,7 milliards d'EUR en faveur de ces pays plus le Caucase méridional, pour la période 2007-2013.

Le premier mandat de la BEI (100 millions d'EUR) était spécifiquement axé sur les projets environnementaux concernant le littoral russe de la mer Baltique. Il a permis de réaliser trois opérations dans le secteur de l'eau dans la région de Saint-Petersbourg. Totalisant 85 millions d'EUR, elles ont été toutes trois cofinancées avec la BERD et la Banque nordique d'investissement.

Le deuxième mandat (500 millions d'EUR) porte sur le financement, en Russie, en Ukraine, en Moldova et au Belarus, de projets d'intérêt majeur pour l'UE ; ils concernent l'environnement mais aussi les infrastructures de transport, de télécommunications et d'énergie situées sur les axes prioritaires des réseaux transeuropéens (RTE) et ayant des retombées transfrontalières pour un État membre. À ce titre, la Banque a approuvé en 2006 un premier prêt de 200 millions d'EUR, cofinancé par la BERD et destiné à remettre en état les derniers tronçons de l'autoroute M-06 reliant Kiev à Brody, dans les corridors paneuropéens III et V, en Ukraine.

Pour que la BEI puisse opérer dans un pays au titre d'un mandat, elle doit signer avec celui-ci un accord-cadre. De tels accords n'existaient jusqu'à maintenant qu'avec la Russie et l'Ukraine, mais un accord-cadre a également été conclu en 2006 avec la Moldova, ouvrant la voie aux opérations de la BEI dans ce pays. Par ailleurs, les activités de la BEI dans les pays voisins de l'Est vont être facilitées par le protocole d'accord qu'elle a signé avec la Commission européenne et la BERD le 15 décembre 2006, renforçant la coopération entre ces trois institutions dans ces pays.

Sur le nouveau mandat accordé à la BEI pour la période 2007-2013, une enveloppe de 3,7 milliards d'EUR au maximum est prévue pour la Russie, l'Ukraine et la Moldova, pays auxquels s'ajoute désormais le Caucase méridional (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie). Les investissements viseront les secteurs qui étaient déjà couverts par les mandats précédents, mais un accent spécifique sera placé sur le secteur de l'énergie, en particulier les projets d'approvisionnement stratégique et de transport d'énergie.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°10

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

Soutenir les pays partenaires des ACP et en ALA

En sus des activités qu'elle mène dans l'Union européenne, la BEI contribue à la mise en œuvre des politiques communautaires d'aide au développement et de coopération économique dans 105 pays partenaires. Les mandats dont ils relèvent sont différents : si les objectifs de développement jouent un rôle central dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), en Amérique latine et en Asie (ALA) l'accent est plutôt mis sur des activités spécifiques.

La BEI et les pays ACP

La BEI contribue à la politique communautaire de coopération extérieure et d'aide au développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique au titre de l'Accord de partenariat de Cotonou conclu entre l'UE et les 79 pays ACP. L'Accord de Cotonou, qui fait suite à la Convention de Lomé IV, a été conclu en juin 2000 pour une durée de 20 ans, est assorti d'un protocole financier pour chaque période successive de cinq ans. Dans le cadre du premier protocole (2003-2007), la BEI assure la gestion de la Facilité d'investissement (FI), un fonds renouvelable assumant des risques d'investissement et doté d'une enveloppe de 2,037 milliards d'EUR, créé pour soutenir les investissements réalisés par des entreprises du secteur privé ou des entités du secteur public marchand, y compris les infrastructures génératrices de revenus qui revêtent une importance vitale pour le secteur privé. La FI bénéficie en outre d'une dotation de 1,7 milliard d'EUR au maximum en faveur des pays ACP (20 millions d'EUR pour les vingt pays et territoires d'outre-mer (PTOM) – un groupe de régions bénéficiaires qui jouissent d'une relation constitutionnelle particulière avec un État membre de l'UE), laquelle est financée sur les ressources propres de la Banque et assortie d'une garantie des États membres. Le deuxième protocole financier, qui couvre la période 2008-2013, prévoit l'affectation à la FI d'un montant supplémentaire de 1,53 milliard d'EUR, qui sera complété par une enveloppe plus étoffée de 2,03 milliards d'EUR au maximum destinée aux opérations de prêt financées sur les ressources propres de la Banque.

Des bonifications de taux d'intérêt peuvent être accordées dans certains cas précis, permettant d'offrir des conditions plus favorables, notamment pour des projets présentant une composante environnementale ou sociale importante ou pour des projets réalisés par le secteur public dans les pays qui mettent en œuvre des programmes d'ajustement économique.

Les financements que la BEI accorde en Afrique du Sud (RAS) relèvent d'un mandat séparé. Pour ce qui concerne la période 2007-2013, le montant disponible est de 900 millions d'EUR, contre 825 millions d'EUR pour la période 2000-2006.

*Prêts accordés par la BEI aux pays ACP, aux PTOM et à la RAS en 2006 et durant la période 2002-2006 (en millions d'EUR)**

Prêts signés par secteur	ACP (2002-2006)	ACP 2006	RAS (2002-2006)	RAS 2006
Énergie	544	207	130	80
Transports et télécommunications	177	4	60	-
Environnement	166	48	185	-
Industrie et services	515	117	-	-
PME	1 081	370	260	-
Total	2 484	745	635	80

* Pour 2002 et 2003, les chiffres relatifs aux pays ACP tiennent également compte des prêts consentis dans le cadre de la Convention de Lomé IV.

La FI peut désormais se prévaloir d'un solide historique d'activité : au total, les opérations approuvées se montent à 1,736 milliard d'EUR et les opérations signées à 1,205 milliard d'EUR. À ce chiffre, il convient d'ajouter les concours approuvés et signés sur les ressources propres de la Banque (respectivement 478 millions d'EUR et 337 millions d'EUR). Jusqu'à présent, la priorité a été clairement donnée aux projets réalisés par le secteur privé, qui entraînent pour 81 % dans le portefeuille des opérations signées au titre de la FI à la fin de 2006 (base cumulée). Pour le reste, 53 % du portefeuille actuel de la FI concernent le secteur financier – avec des résultats satisfaisants eu égard au développement de l'activité de microfinance dans les pays ACP et en particulier en Afrique subsaharienne – et 21 % portent sur des investissements industriels (opérations minières comprises). Les 26 % restants ont trait aux infrastructures de base (énergie, eau, transports et télécommunications).

Collaboration étroite avec la Commission européenne

La possibilité de mettre en commun le savoir-faire de la Banque et de la Commission ainsi que les opérations permettant d'associer les aides non remboursables de la Commission et les prêts de la BEI demeurent les principaux champs d'action concertée, comme en témoigne la signature, en 2006, d'un protocole d'accord entre la Banque et la Commission européenne en vue de la création d'un fonds fiduciaire qui soutiendrait les infrastructures régionales en Afrique. Au travers de ce fonds, qui acceptera également les contributions des États membres, la Commission européenne allouera, dans un premier temps, jusqu'à 60 millions d'EUR d'aides non remboursables sous la forme de bonifications de taux d'intérêt applicables à quelque 260 millions d'EUR de prêts de la BEI.

Dans le même ordre d'idée, des progrès notables ont été enregistrés en Éthiopie, à Madagascar et au Mozambique dans la réalisation de projets financés par la BEI au titre de la Facilité pour l'eau que l'UE a mise en place en 2004 pour favoriser et soutenir les investissements entrepris par des pays ACP dans le secteur de l'eau. Le nouveau module de préparation des projets (MPP) que la BEI a instauré en faveur du secteur de l'eau (3 millions d'EUR) permettra de financer, au cours des trois prochaines années, la préparation d'un minimum de huit projets ayant trait aux domaines de l'eau ou de l'assainissement dans la zone ACP.

Perspectives

Dans les années à venir, la BEI accordera la priorité aux infrastructures et au secteur financier. S'agissant des infrastructures, les efforts continueront de porter essentiellement sur les investissements de base dans des domaines comme l'énergie, l'assainissement et l'eau, la priorité étant accordée aux projets du secteur privé et aux initiatives régionales (concernant plusieurs pays). Les opérations menées dans le secteur financier, notamment l'acheminement de ressources au travers d'institutions financières et de fonds de capital-investissement locaux, ont généralement un double objectif : soutenir le développement des marchés financiers locaux et financer les entreprises de petite taille, y compris les microentreprises.

Quelques projets clés en 2006

- Prêt de 9,75 millions d'EUR sur les ressources propres de la Banque à la Barbados Light and Power Company à l'appui d'un projet d'énergie éolienne (4^{ème} concours en faveur de la BLPC). Le projet a pour objectif de remplacer de coûteux combustibles fossiles par une solution plus écologique et de réduire les émissions atmosphériques. Le projet est admissible à un financement au titre du Mécanisme de financement relatif aux changements climatiques (MFCC) de la Banque ; il est également probable qu'il pourra être enregistré dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. La BLPC a demandé à bénéficier du Mécanisme d'assistance technique relatif aux changements climatiques (MATCC) de la Banque pour faciliter ses démarches en vue d'obtenir cet enregistrement et la bonification de taux d'intérêt qui s'y rattache.
- Prêt de 3,5 millions d'EUR en faveur du projet sylvicole de Kolombangara, qui concerne la réhabilitation d'une plantation de feuillus tropicaux, en mauvais état, et le renouvellement du matériel d'exploitation forestière, dans la province occidentale des Îles Salomon. Le projet soutient également la gestion communautaire durable des forêts naturelles en contribuant à l'adoption des meilleures pratiques en matière de récolte et de commercialisation.
- Prêt de 80 millions d'EUR sur les ressources propres de la Banque à ESKOM Holdings Ltd, la compagnie publique d'électricité d'Afrique du Sud, en vue de la construction d'une interconnexion pour le transport d'électricité à haute tension entre Johannesburg et Le Cap.

L'activité de la BEI en Amérique latine et en Asie

En Amérique latine et en Asie, l'activité de prêt de la BEI est régie par les mandats que lui confie l'Union européenne (UE). Au titre des précédents mandats, la Banque a été autorisée à accorder des prêts à concurrence de 4,405 milliards d'EUR. Le premier mandat remonte à 1993 et le dernier, portant sur 2,48 milliards d'EUR, couvre la période allant du 1^{er} février 2000 au 31 janvier 2007.

Depuis le début de ses opérations dans les pays ALA en 1993, la BEI a signé 95 prêts totalisant 4,762 milliards d'EUR. Sur ce montant, 55 % ont été affectés à des projets réalisés en Amérique latine et 45 % à des projets en Asie. Les fonds ont été utilisés pour financer des investissements productifs présentant un intérêt mutuel pour l'UE et pour le pays partenaire concerné par le projet, conformément aux objectifs de coopération de l'Union européenne.

En 2006, les opérations de prêt de la BEI en faveur de projets situés en Amérique latine et en Asie ont totalisé 483 millions d'EUR, dont 240 millions d'EUR pour 5 projets en Amérique latine (Brésil, Colombie, Équateur, Honduras et Pérou) et 243 millions d'EUR pour 5 projets en Asie (Pakistan, Viêt Nam, Sri Lanka et Maldives).

En Amérique latine, par exemple, la Banque a signé un prêt de 20 millions d'EUR en faveur de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) pour appuyer la réalisation d'investissements sur un tronçon de 100 km du corridor qui relie, au Honduras, la côte atlantique à la côte pacifique. Ce projet fait partie du plan d'action régional Puebla-Panamá, dont l'objectif est d'améliorer les infrastructures transfrontalières en Amérique centrale et au Mexique.

En Asie, la BEI a contribué aux actions menées par l'UE et la communauté internationale pour réduire l'impact des catastrophes naturelles sur cette région, au travers notamment de la signature de prêts destinés au financement d'opérations de reconstruction suite au tsunami aux Maldives et au Sri Lanka et à la construction d'une cimenterie dans une région du Pakistan touchée par un tremblement de terre.

Le nouveau mandat ALA

En vertu de son nouveau mandat, qui couvre la période 2007-2013, la BEI est autorisée à accorder des prêts à concurrence de 3,8 milliards d'EUR, assortis de la garantie communautaire, pour les opérations menées dans les pays partenaires d'Amérique latine et d'Asie. Il s'agit d'une augmentation sensible – 53 % – par rapport au mandat couvrant la période 2000-2006. Ce mandat est subdivisé en deux enveloppes indicatives, l'une de 2,8 milliards d'EUR pour l'Amérique latine et l'autre de 1 milliard d'EUR pour l'Asie.

Les activités de la Banque dans les pays ALA iront de pair avec la stratégie de coopération de l'UE dans ces régions. D'un point de vue sectoriel, les objectifs de la BEI dans ses opérations de prêt en Amérique latine et en Asie ont été élargis, puisqu'ils couvriront, outre la protection de l'environnement (y compris l'atténuation des changements climatiques), des projets qui contribuent à la sûreté de l'approvisionnement énergétique de l'UE. Les opérations de la BEI continueront en outre de soutenir la présence de l'UE sur ces continents par le biais d'investissements directs étrangers et de transferts de technologies et de savoir-faire.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°11****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Opérations de la BEI sur les marchés des capitaux en 2006**Une position solide en tant qu'émetteur de catégorie souveraine**

- Possibilités de diversification offertes par la BEI aux investisseurs du fait même qu'elle est détenue par tous les États membres de l'UE, ce qui conforte la reconnaissance par le marché de son statut d'émetteur offrant un « moyen d'investir dans l'Europe ».
- 48 milliards d'EUR levés dans le cadre du programme de collecte de ressources pour 2006 au travers de 303 transactions dans un nombre record de 24 monnaies (dont six en format synthétique).
- Les principales monnaies de la Banque sont restées sa première source de fonds, leur proportion ayant toutefois quelque peu diminué pour s'établir à 83 % du total des ressources collectées, soit 40 milliards d'EUR (contre 88 %, soit 44 milliards d'EUR, en 2005). La part des autres monnaies a, quant à elle, affiché une hausse significative, passant à 17 %, soit 8 milliards d'EUR (contre 12 %, soit 6 milliards d'EUR, en 2005). Concernant ces monnaies, ce sont les émissions en dollar australien (AUD) qui ont enregistré la plus forte croissance puisqu'elles ont permis de lever l'équivalent de 1,8 milliard d'EUR.
- L'accueil favorable réservé par le marché à la stratégie de collecte de ressources de la BEI s'est traduit par les récompenses qui lui ont été décernées à l'issue d'un sondage réalisé par *Euroweek* auprès des principaux acteurs du marché, parmi lesquelles celles d'« emprunteur le plus impressionnant », d'« emprunteur le plus innovant » et de « meilleur emprunteur de la catégorie émetteurs supranationaux/grandes agences » pour la troisième année consécutive. La Banque a également été élue l'« emprunteur le plus prometteur et le plus ambitieux pour l'année à venir ».

Stratégie, réactivité et impact sur le développement des marchés des capitaux

- Stratégie cohérente et innovante qui permet de proposer des emprunts de référence liquides pour un large éventail de durées en euro, en livre sterling et en dollar É-U (soit l'équivalent de 28,2 milliards d'EUR au total en 2006). La Banque est le seul et unique émetteur à offrir une courbe de rendements aussi complète pour ces trois monnaies.
- Capacité à réagir rapidement aux opportunités d'émissions obligataires classiques et structurées sur mesure dans différentes monnaies. En 2006, la Banque a levé 5,7 milliards d'EUR au travers d'opérations structurées (soit 12 % du montant total collecté).
- Rôle actif à l'appui du développement des marchés dans les nouveaux États membres de l'UE et dans les pays adhérents et en voie d'adhésion, ainsi que dans d'importants pays partenaires de l'UE en Méditerranée et en Afrique.

Une qualité de crédit de tout premier niveau

- Qualité de crédit de tout premier niveau – note AAA décernée par Moody's, S&P et Fitch.

Émissions en euro : emprunteur innovant de catégorie souveraine

Les émissions en euro ont atteint 17,4 milliards d'EUR en 2006. La Banque a poursuivi sa stratégie concernant les émissions de référence en euro en lançant deux nouvelles émissions EARN d'un montant de 5 milliards d'EUR dans les durées clés de 5 et 10 ans. L'attention accrue portée aux titres liquides de qualité souveraine s'est traduite par la réouverture, pour un montant de 580 millions d'EUR, de l'émission EARN à échéance 2008, au travers d'une procédure d'allocation de titres par voie d'adjudication instaurée l'année passée.

La Banque est le seul emprunteur à pouvoir se positionner en complément des emprunteurs souverains, avec des émissions globales de référence de 5 milliards d'EUR échelonnées sur des durées allant de 3 à 30 ans, pour un encours total de 68 milliards d'EUR (à la fin de 2006). Les obligations de référence pour la zone euro (EARN) constituent un complément aux obligations d'État et offrent des possibilités de

diversification aux investisseurs, grâce au fait que la Banque est détenue par l'ensemble des États membres de l'UE ; en effet, l'acquisition d'obligations émises par la BEI peut être considérée comme un « moyen d'investir dans l'Europe ».

L'un des faits les plus marquants de l'année dans le secteur des émissions obligataires ciblées et structurées en euro (qui ont totalisé 6,9 milliards d'EUR) a été le lancement de la première émission sous la forme d'une offre de valeurs mobilières au public dans les douze pays de la zone euro (opération appelée EPOS – *European Public Offering of Securities*). Il s'agit d'une émission obligataire structurée indexée sur le taux d'inflation de la zone euro, d'un montant de 1 milliard d'EUR, qui a pu se concrétiser grâce au mécanisme de « passeport » prévu par la direction Prospectus de l'UE¹. C'était la première fois que ce mécanisme était utilisé à une aussi grande échelle sur le marché obligataire. Cette émission se distingue donc par la contribution qu'elle apporte au développement des marchés des capitaux en euro.

Émissions en livre sterling : principal émetteur de substituts aux titres du Trésor britannique (*Gilts*)

En 2006, le volume d'émission de la Banque en livre sterling a atteint 5,7 milliards de GBP (8,4 milliards d'EUR). L'encours total des émissions de la Banque dans cette monnaie équivaut à environ 10 % du marché des emprunts autres que *Gilts*, ce qui permet à la Banque de maintenir sa position de premier émetteur de ce type d'emprunts et de voir confirmé le statut de ses obligations en tant que principaux substituts aux titres du Trésor britannique.

Des fonds ont été levés dans 15 durées de référence différentes, ce qui fait de la BEI le seul émetteur hors *Gilts* à lancer des émissions dans un éventail aussi large de durées, qui s'échelonnent jusqu'en 2054. La Banque a mis en place deux nouvelles lignes de référence à 3 et à 10 ans ; l'une de ces émissions (4,375 %, échéance mars 2009) a atteint 850 millions de GBP à l'issue de 5 réouvertures.

S'agissant des opérations structurées, la Banque a lancé une nouvelle émission et a rouvert l'émission existante à échéance 2016 indexée sur le taux d'inflation pour la porter à un total de 297 millions de GBP.

Émissions en dollar É-U : courbe complète de rendements pour toutes les durées jusqu'à 30 ans

En 2006, la Banque a levé un montant de 17,6 milliards d'USD (14,2 milliards d'EUR), ce qui en a fait l'un des plus grands émetteurs dans cette monnaie, hors États-Unis. Elle a lancé 5 émissions de référence en format global couvrant toutes les durées clés, à savoir 3 ans, 5 ans, 10 ans (deux émissions) et 30 ans. Cette dernière émission a permis d'étendre la courbe de la BEI jusqu'à 30 ans, avec une taille de référence égale à 1 milliard d'USD, ce qui en fait le premier émetteur sur cette partie de la courbe depuis la réintroduction des *long bonds* par le Trésor américain. La seconde nouvelle émission de 3 milliards d'USD à 10 ans a représenté la plus grande transaction dans cette durée réalisée par un émetteur en USD, hors États-Unis, noté AAA, ce qui témoigne de la liquidité forte et croissante proposée par la BEI.

La Banque a également lancé deux émissions en eurodollars à 7 ans, pour des montants respectifs de 1 milliard et 1,5 milliard d'USD. Pour cette dernière, il s'agissait de la plus grande émission euro-obligataire pour cette catégorie d'actifs lancée cette année. Les émissions structurées ont totalisé 1,4 milliard d'USD (1,2 milliard d'EUR).

Contribution au développement des marchés des capitaux dans les nouveaux États membres de l'UE et dans les états adhérents ou en voie d'adhésion

La BEI a continué à jouer son rôle de développement en lançant des émissions dans les monnaies des nouveaux États membres et des états adhérents ou en voie d'adhésion, afin de soutenir l'évolution des marchés des capitaux et, lorsque cela s'avère possible et approprié, de promouvoir l'activité de prêt dans ces pays. À l'instar de sa politique d'émission dans les autres monnaies, la stratégie de la BEI sur ces marchés consiste à porter ses émissions à un volume garantissant leur liquidité, et ce pour une large gamme de durées, chaque fois que les conditions du marché le permettent.

¹ La directive Prospectus instaure un mécanisme efficace de « passeport » pour les prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières dans les États membres de l'Union européenne. Elle stipule que le prospectus, une fois visé par l'autorité réglementaire d'un État membre (« État membre d'origine »), peut être valablement utilisé dans n'importe quel autre État membre (« État membre d'accueil ») sans qu'un autre visa soit nécessaire (« reconnaissance mutuelle »).

Sur les marchés du lev bulgare (BGN), de la couronne tchèque (CZK), du forint hongrois (HUF), du zloty polonais (PLN) et de la nouvelle livre turque (TRY), les émissions de la BEI ont atteint un volume total équivalant à 1,4 milliard d'EUR. La livre turque a une nouvelle fois fait l'objet de la demande la plus forte. Dans cette monnaie, la Banque a levé l'équivalent de 1,1 milliard d'EUR et a continué de développer sa liquidité et sa courbe de rendements. Par ailleurs, elle a lancé sa première émission de notes à taux variable en lev bulgare.

Impact sur le développement des marchés des capitaux dans les pays partenaires

En 2006, la BEI a commencé à émettre des emprunts dans les monnaies de trois pays partenaires importants de la Méditerranée et d'Afrique (pula du Botswana, livre égyptienne et dollar namibien). Ces émissions, en format synthétique, illustrent la contribution que la Banque continue d'apporter au développement de ces marchés. Par ailleurs, la Banque a lancé sa première émission synthétique en rupiah indonésienne et elle émet régulièrement des emprunts en real brésilien et en rouble russe. Les émissions synthétiques ont totalisé l'équivalent de 589 millions d'EUR.

En outre, la Banque a maintenu son rôle de premier plan sur le marché du rand sud-africain (ZAR), où elle a emprunté 2,8 milliards de ZAR (312 millions d'EUR). Dans ce contexte, l'émission en ZAR à 8 % arrivant à échéance en janvier 2013 a été portée à 4,5 milliards de ZAR, ce qui en fait l'émission la plus importante et la plus liquide sur l'euromarché du rand.

Innovations sur les marchés d'autres monnaies européennes

Sur le marché du franc suisse, la Banque a effectué une nouvelle émission de référence de 300 millions de CHF à 30 ans, ce qui, au moment du lancement, représentait la durée la plus longue jamais proposée. Sur le marché de la couronne danoise, elle a émis la plus longue obligation de type *blue stamped* à 2 % (2,6 milliards de DKK, échéance juin 2026), répondant ainsi à la demande des investisseurs à la recherche de durations fiscalement avantageuses sur un segment bénéficiant du soutien de l'État. Dans le compartiment de la couronne suédoise, la Banque a proposé la première émission d'obligations indexées sur le taux d'inflation jamais lancée par une institution supranationale sur le marché international (1,5 milliard de SEK, échéance 2020). Elle a également été présente sur les marchés des couronnes islandaise et norvégienne. Globalement, la Banque a levé l'équivalent de 2,2 milliards d'EUR, toutes « autres monnaies européennes » confondues.

Monnaies de la région Asie-Pacifique

La BEI a consolidé son rôle en tant qu'émetteur de premier plan sur les marchés d'Asie et du Pacifique, où elle a lancé des émissions en yen japonais (JPY), en dollar australien (AUD), en dollar de Hong-Kong (HKD) et en dollar néo-zélandais (NZD) pour un montant total équivalant à 4,2 milliards d'EUR. C'est sur le marché du dollar australien que la Banque a réalisé son plus gros volume d'émission hors monnaies principales (3 milliards d'AUD contre 1,2 milliard d'AUD en 2005), et elle a été le plus grand émetteur (étranger) d'obligations « kangourou ». La Banque a également émis les premières obligations « kangourou » indexées sur l'inflation ; il s'agit d'un emprunt de 250 millions d'AUD indexé sur l'indice des prix à la consommation qui arrive à échéance en 2020. Pour ce qui est du yen japonais, on relèvera la réouverture du marché des émissions globales en yen aux émetteurs supranationaux et aux emprunteurs souverains non japonais, avec le lancement d'une émission globale de 50 milliards de JPY à 20 ans. Sur le marché du dollar de Hong-Kong, la Banque a lancé une émission à 2 ans de 1 milliard de HKD, la première transaction supranationale réalisée depuis l'assouplissement de la législation de Hong-Kong autorisant le lancement d'émissions d'une durée inférieure à trois ans.

Emprunts signés et réalisés en 2006 et comparaison avec 2005 (en millions d'EUR)

	Avant échanges :				Après échanges :			
	2006		2005		2006		2005	
EUR	17 439	36,3 %	19 311	38,8 %	31 820	66,2 %	32 179	64,6 %
CZK	18	0,0 %			18	0,0 %	19	0,0 %
DKK	235	0,5 %			235	0,5 %		
GBP	8 392	17,5 %	10 057	20,2 %	3 067	6,4 %	3 096	6,2 %
HUF	110	0,2 %	222	0,4 %	97	0,2 %	53	0,1 %
PLN	32	0,1 %	73	0,1 %	32	0,1 %	49	0,1 %
SEK	309	0,6 %	174	0,4 %	309	0,6 %	468	0,9 %
Total UE	26 535	55 %	29 838	60 %	35 577	74 %	35 864	72 %
AUD	1 840	3,8 %	692	1,4 %				
BGN	102	0,2 %						
CHF	703	1,5 %	709	1,4 %			259	0,5 %
HKD	101	0,2 %						
ISK	501	1,0 %	162	0,3 %				
JPY	1 277	2,7 %	1 352	2,7 %				
MXN			183	0,4 %				
NOK	424	0,9 %	38	0,1 %	88	0,2 %	38	0,1 %
NZD	933	1,9 %	1 077	2,2 %				
TRY	1 095	2,3 %	1 222	2,5 %				
USD	14 225	29,6 %	14 309	28,7 %	12 305	25,6 %	13 581	27,3 %
ZAR	312	0,7 %	219	0,4 %	80	0,2 %	63	0,1 %
Total hors UE	21 515	45 %	19 962	40 %	12 473	26,0 %	13 941	28,0 %
TOTAL	48 050	100 %	49 800	100 %	48 050	100 %	49 805	100 %

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Relations avec les investisseurs : investor.relations@bei.org;

Tél. : +352 43 79 62 59 ; Fax : +352 43 79 62 97

Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99



Conférence de presse annuelle 2007

Fiche thématique n°12

La banque des projets européens

Luxembourg, le 8 février 2007

La BEI s'engage vers une meilleure prise de risque

La BEI déploie actuellement des efforts sur plusieurs fronts afin de permettre et encourager une plus grande prise de risques :

1. Afin de réaliser ses objectifs stratégiques, la BEI finance des projets en prenant plus de risques grâce à une révision de sa politique de risque de crédit. Celle-ci consiste, par exemple, à assouplir les conditions minimales d'acceptabilité des nouvelles opérations ou en réduisant les « security requirements ».

La Banque adapte sa politique de crédit et ses systèmes de notation des prêts et de tarification des risques, afin de soutenir des projets prioritaires en acceptant un profil de risque plus élevé. Les modifications apportées récemment aux lignes directrices de la politique de la Banque en matière de risques de crédit incluent *l'abaissement des exigences minimales de notation pour les banques, les entreprises et les collectivités locales, l'allongement de la durée des prêts pour les entreprises, l'élargissement des limites par contrepartie, la diminution des exigences en termes de gages financiers et l'assouplissement des conditions applicables aux nouvelles opérations de financement sur projet.*

2. Elle met également régulièrement à jour ses systèmes et paramètres d'évaluations des risques, résultant en une tarification plus près du marché.

En outre, **les systèmes de classement des prêts et de tarification des risques sont régulièrement mis à jour**, avec, en parallèle, une actualisation des probabilités de défaillances et des taux de recouvrement, ce qui s'est traduit par un *meilleur alignement de la tarification des prêts avec le marché* et un élargissement des possibilités de prise de risque pour la BEI.

3. Elle développe de nouveaux indicateurs permettant de suivre plus finement l'évolution de la prise de risque de la Banque.

Le plan d'affaires pluriannuel de la Banque comprend désormais s'est vu adjoindre un **nouvel indicateur** correspondant au pourcentage de nouvelles signatures à l'intérieur de l'Union qui entrent dans une catégorie de classement égale ou inférieure à B-, lequel complétera l'indicateur de qualité du portefeuille existant pour fournir une vision plus précise du profil de risque de l'activité de prêt.

4. Elle élabore de nouveaux instruments en collaboration avec des partenaires (banques, FEI, Commission, autres IFIs) permettant une répartition des risques reflétant mieux les compétences et les rôles de chacun.

Élaboration de nouveaux instruments financiers. En étroite coopération avec le secteur bancaire, le FEI et la Commission (en l'occurrence, au travers de *l'instrument de financement avec partage des risques*), la Banque met au point de nouveaux mécanismes porteurs de valeur ajoutée, sous la forme de prêts ou garanties, et d'autres instruments complexes impliquant une prise de risque plus élevée (en particulier en exploitant les possibilités offertes par le Mécanisme de financement structuré (MFS) en matière de financements mezzanine et d'emprunts obligataires à haut rendement pour les projets relevant de la recherche-innovation) ou de produits avec partage de risques à l'intention des PME.

5. Elle aligne sa gestion des risques sur les meilleures pratiques bancaires, en se conformant volontairement aux critères établis dans la directive européenne sur l'adéquation des propres.

En s'alignant de manière volontaire sur les recommandations du Comité de **Bâle** traduites dans la Directive européenne sur *l'adéquation des fonds propres*, et en développant un système d'évaluation interne de la notation de crédit de nos emprunteurs (« internal rating »), la Banque démontre sa volonté de suivre les meilleures pratiques bancaires en terme d'identification et de gestion des risques, de tarification et de reporting.

6. Elle développe un indicateur interne permettant de mesurer la contribution économique de ses opérations, en incluant de façon explicite le « coût » du risque.

La Banque développe un **Indicateur de Risque et de Rentabilité Interne (IRRI)** en complément des indicateurs de valeur ajoutée externe exprimant la contribution financière des opérations au surplus de la Banque, *tenant compte de la prise de risque de ces mêmes opérations*. L'IRRI est défini comme la différence entre la contribution du prêt associée à l'opération (revenu d'intermédiation plus credit risk pricing) et le coût (généralisé) de ce prêt (credit risk cost plus coûts administratifs).

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°13****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Conjugaison des ressources de la BEI et du budget européen pour appuyer les politiques de l'Union

Pour renforcer les moyens financiers nécessaires à la promotion des priorités politiques de l'Union, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Commission européenne mettent en commun leurs ressources dans le cadre des nouvelles perspectives financières 2007-2013.

Une coopération renforcée entre la Commission et la BEI a permis, en 2006, de mettre en place de nouveaux instruments et mécanismes financiers conjoints pour la période des nouvelles perspectives financières 2007-2013.

À l'appui de ses politiques, l'Union dispose plus que jamais auparavant de moyens budgétaires et bancaires démultipliés par l'effet de levier du budget sur les ressources levées par la BEI sur les marchés de capitaux (environ 50 milliards d'EUR par an).

En effet, le nouvel accord interinstitutionnel conclu en 2006 entre le Conseil, le Parlement et la Commission a pour la première fois introduit trois nouveaux instruments financiers conjoints mis en place par la Commission et la BEI pour soutenir la recherche, l'innovation et les réseaux transeuropéens de transport :

- 1 milliard d'EUR au maximum sur le budget du 7^e programme-cadre pour la recherche plus 1 milliard d'EUR sur les réserves de la BEI permettront d'offrir environ 10 milliards d'EUR de financements à risque pour quelque 30 milliards d'EUR d'investissements dans la recherche et l'innovation.
- 500 millions d'EUR du budget affectés aux réseaux transeuropéens de transport plus 500 millions d'EUR sur les réserves de la BEI permettront de compléter les montages financiers de type PPP pour environ 20 milliards d'EUR de financements dans ces réseaux.
- 1 milliard d'EUR sur le budget en faveur du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC) plus 1 milliard d'EUR provenant de l'excédent de la BEI permettront de proposer aux PME innovantes des financements en capital-risque et des garanties à hauteur de quelque 30 milliards d'EUR d'investissements.

Parallèlement, trois nouveaux mécanismes conjoints permettront une meilleure utilisation des fonds structurels et offriront aux États membres de nouvelles possibilités pour les démultiplier de façon durable :

- JASPERS (Joint Assistance to Support Projects in European Regions - Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes): initiative conjointe de la BEI, de la Commission européenne et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) visant à aider les États membres de l'UE à élaborer des grands projets d'infrastructure qui bénéficieront de l'appui des fonds structurels et du fonds de cohésion de l'UE ;
- JEREMIE (Joint European Resources for Micro to Medium Enterprises - Ressources européennes conjoints pour les PME et les microentreprises): initiative conjointe de la BEI, du FEI et de la Commission européenne visant à améliorer l'accès des PME au financement. Ce programme permettra aux États membres et aux régions européennes d'utiliser une partie de leurs fonds structurels en vue d'obtenir un éventail d'instruments financiers conçus pour soutenir les microentreprises et les PME ;
- JESSICA (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas - Alliance européenne d'appui aux investissements durables en zone urbaine): nouvelle initiative de la Commission européenne, appuyée par la BEI, visant à aider les autorités des États membres de l'UE à tirer le meilleur parti des dispositifs d'ingénierie financière pour soutenir l'investissement dans le domaine du développement urbain durable, et ce dans le contexte de la politique de cohésion de l'UE.

Dans le domaine des politiques extérieures de l'Union, le Conseil a confié à la BEI de nouveaux mandats au titre desquels elle prêtera environ 28 milliards d'EUR garantis par le budget européen pendant la même période 2007-2013 (cf. la fiche sur les mandats extérieurs).

De plus, un nouveau Fonds fiduciaire a été mis en place par la Commission et la BEI pour financer les infrastructures en Afrique (cf. la fiche sur le soutien aux pays partenaires) et un autre est en préparation dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage.

Tous ces nouveaux produits et mécanismes financiers ouvrent de nouvelles perspectives de renforcement de la collaboration entre la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement. Depuis le dialogue politique et stratégique instauré lors de la définition des grandes orientations jusqu'à la mise en œuvre de projets d'investissements individuels, toutes les synergies seront exploitées entre les deux institutions de manière à améliorer l'efficacité de leurs ressources financières et humaines. Au-delà des accords individuels par instrument, un cadre juridique, administratif et budgétaire global est en cours d'élaboration ainsi que des procédures d'échange d'information, de consultation réciproque et de travail en commun.

Pour renforcer davantage encore la cohérence et l'efficacité des financements à l'extérieur de l'Union européenne, la collaboration est également approfondie avec toutes les institutions financières multilatérales et bilatérales.

Pour être efficaces et cohérents à l'extérieur de l'Union, les financements sur les ressources de la Banque européenne d'investissement et sur le budget européen vont également être coordonnés plus étroitement avec les agences bilatérales européennes (accord avec l'AfD et la KfW, accord avec les IEFD) et les institutions financières internationales (BERD, Banque mondiale). Il est en effet important d'éviter toute forme de double emploi entre ces institutions publiques et d'assurer au contraire qu'elles travaillent ensemble et se renforcent mutuellement.

Dans un souci d'efficacité et d'économie de moyens, il s'agit en effet d'attirer un maximum de ressources du secteur privé, d'assurer un appui cohérent des politiques et priorités européennes et, enfin, de maintenir un front aussi uni que possible pour une saine conditionnalité des financements, notamment en matière de gouvernance et de protection de l'environnement.

Cette intensification de la collaboration entre les institutions de financement passe déjà par un certain nombre d'accords de coopération (protocoles d'accord) auxquels la Commission européenne est souvent également partie. Ces accords ont été renforcés en 2006, en particulier avec la BERD. Les structures institutionnelles légères des Fonds fiduciaires seront également le lieu privilégié du dialogue et de la coopération.

La collaboration interinstitutionnelle a également pris la forme d'initiatives nouvelles dans le domaine de l'environnement et, en particulier, de la lutte contre les changements climatiques avec la création conjointe de fonds carbone et une charte commune relative aux principes européens pour l'environnement applicables en matière de financements.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

*Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99*

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°14****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Transparence, information du public et relations avec la société civile**Divulgence d'informations au public**

La BEI estime que l'ouverture et la transparence sur ses processus de prise de décision, de fonctionnement et de mise en œuvre des politiques de l'UE sont fondamentales pour renforcer sa crédibilité et sa responsabilité vis-à-vis des citoyens européens et des citoyens concernés par ses opérations ailleurs dans le monde.

La divulgation d'informations au public est un élément clé qui permet de juger du respect, par la Banque, de son engagement en matière de transparence. Le 28 mars 2006, le Conseil d'administration de la BEI a approuvé une « Politique de divulgation » révisée, de manière à mettre la politique de la Banque en matière d'information du public, qui datait de 2002, en conformité avec ses propres normes en matière de transparence et de prendre en compte les initiatives de l'UE et les principes internationaux y afférents. Afin de permettre aux parties prenantes intéressées de contribuer à ce processus de révision, la Banque avait, pour la première fois, procédé à une consultation publique, en deux étapes, à laquelle les partenaires concernés ont activement participé. La Banque a adopté une approche très flexible du point de vue des délais et de la procédure pour que la consultation soit aussi globale que possible. Les résultats ont été accueillis favorablement par les contributeurs et par la Banque. Un rapport de consultation a été publié, décrivant le déroulement de la consultation et regroupant l'ensemble des propositions des parties prenantes ainsi que les explications motivées de la Banque quant à la mesure dans laquelle ces propositions ont été prises en compte.

La nouvelle politique de divulgation est fondée sur le principe de diffusion des informations, selon lequel toute information détenue par la Banque est susceptible d'être divulguée sur demande, à moins qu'il n'existe une raison impérative pour ne pas la diffuser. La BEI étant une banque, il existe certaines contraintes quant aux informations qu'elle peut divulguer, qui sont énoncées dans la politique de divulgation. Une révision en bonne et due forme de cette politique aura lieu tous les trois ans. En outre, la Banque procédera, au cours du premier semestre de 2007, à une révision juridique de sa politique de divulgation afin de la rendre conforme aux dispositions du règlement d'Aarhus relatif à la mise en œuvre, dans les institutions et organes de l'UE, de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

Les principaux points d'accès du public aux informations sont le site Web de la Banque, qui a enregistré quelque 3 millions de visiteurs en 2006, ainsi que l'Infodesk de la BEI, qui a traité près de 30 000 demandes d'informations émanant d'une multitude de groupes d'intérêts.

La Banque s'apprête par ailleurs à lancer une consultation publique portant sur l'examen de sa politique de lutte contre la fraude, qui a été annoncée sur le site Web de la BEI en novembre 2006 et qui aura lieu en 2007. Cette consultation portera essentiellement sur la politique et les lignes directrices actuelles de la Banque en matière de lutte contre la corruption, la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que sur les procédures relatives au déroulement des enquêtes.

Relations avec les organisations de la société civile

Les relations de la Banque avec les organisations de la société civile (OSC), y compris les organisations non gouvernementales (ONG.) et autres groupes d'intérêts, sont fondées sur la reconnaissance du fait que ces organisations peuvent contribuer utilement au développement des activités de la BEI. Les CSO peuvent également aider à sensibiliser la Banque aux questions d'intérêt local, mais aussi fournir des informations précieuses sur les projets.

L'unité « Société civile » du département « Communication » est chargée de coordonner les relations de la Banque avec les ONG et les autres groupes d'intérêts. En tant qu'interface de la BEI avec ces organisations, l'unité a pour mission d'assurer la cohérence et la qualité de la communication et de poursuivre activement le dialogue avec la société civile. La Banque cherche de plus en plus à resserrer ses contacts avec des

organisations susceptibles d'aider le public et, plus particulièrement, les citoyens concernés par les opérations de la BEI à accéder aux informations la concernant. Au sein de la BEI, l'unité assure la coordination des contacts et des questions liés à la société civile. Elle gère également, conjointement avec le département « Ressources humaines » et des experts extérieurs, des programmes internes de sensibilisation et de renforcement des capacités sur le thème de l'interaction de la BEI avec la société civile, afin de bâtir et de renforcer le socle des connaissances ainsi que la volonté nécessaire, parmi le personnel, pour assurer la communication avec les représentants de la société civile.

L'interaction actuelle avec les OSC se caractérise par de nouvelles méthodes de collaboration. En premier lieu, la Banque a commencé à mettre en place des partenariats avec des organisations d'experts ayant en commun certains de ses objectifs, tels que le programme de Lisbonne, le développement durable, la protection de l'environnement ou la lutte contre la pauvreté. En outre, la nouvelle pratique de la Banque consistant à procéder à des consultations publiques sur certaines questions de politique générale, stratégies ou lignes directrices marque également une étape décisive qui contribue à la qualité des relations avec les OSC.

Le protocole d'accord sur les questions liées à la biodiversité, signé en septembre 2006 avec l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), constitue un premier exemple des rapports de coopération que la Banque met en place avec des organisations spécialisées de la société civile. Cet accord sert de cadre à des initiatives communes et à une collaboration portant sur les aspects des activités de la BEI liés à la biodiversité, l'UICN fournissant des conseils d'expert sur les initiatives, les politiques et les stratégies de la Banque, comme par exemple en procédant à l'analyse des lignes directrices de la BEI en matière d'audit préalable ou en aidant au suivi de certains aspects des projets financés par la BEI. L'UICN assiste également la Banque dans le cadre de la formation et de la sensibilisation du personnel aux problèmes de la biodiversité. La Banque est en train d'étudier d'autres possibilités de coopération avec les OSC sur la base de l'expertise et du pragmatisme.

Tout en souhaitant poursuivre ce type de relations de travail ciblées, la Banque est également soucieuse de maintenir et d'améliorer ses contacts avec les ONG qui dénoncent des problèmes majeurs de politique générale et qui mènent des campagnes au sujet des activités de la BEI. Ces dernières années, les contacts avec ce type d'organisations ont été intensifiés et ont permis d'engager le dialogue, ce que vient souligner la participation de la Banque à des événements organisés par ces ONG sur des sujets ayant trait à la BEI, comme la conférence sur un mécanisme indépendant de conformité et de recours organisée en novembre 2006 à Bruxelles par CEE Bankwatch Network et d'autres ONG.

Dans le cadre de ses cycles réguliers de séminaires destinés aux ONG et aux autres OSC, la Banque a organisé deux séminaires en 2006. Comme d'habitude, l'ordre du jour et la liste des intervenants ont été arrêtés conjointement par la BEI et les OSC intéressées. Le séminaire de printemps, qui s'est déroulé à Bruxelles, a porté sur la R-D et l'innovation dans le cadre du processus de Lisbonne, sur la formation de capital humain et sur le rôle de la société civile dans le cycle des projets de la Banque. Le séminaire d'automne, qui a eu lieu à Berlin, a été consacré à des problèmes relevant du triangle « environnement – changement climatique – énergie ». La responsabilité d'entreprise était également inscrite à l'ordre du jour. Ces séminaires permettent également aux OSC d'organiser des manifestations parallèles avec les services de la Banque sur des problèmes de nature bilatérale, portant notamment sur des projets.

En 2006, les ONG ont soumis à la Banque plus d'un certain de questions et de demandes de divulgation d'informations qui, en raison de leur complexité ou du lien existant avec les activités d'autres parties, exigeaient un certain niveau de coordination au sein de la Banque ou avec des tierces parties, notamment des promoteurs de projets et des emprunteurs, la Commission européenne et d'autres institutions financières internationales. Un tiers de ces demandes ont porté sur des projets de transport routier, situés pour la plupart dans les nouveaux États membres et dans les pays en voie d'adhésion (*il est à noter qu'un certain nombre de projets et de problèmes ont fait l'objet de plusieurs questions ou demandes*). Les questions ont également visé en particulier les infrastructures portuaires (Espagne), les transports urbains et l'incinération des déchets (Bulgarie), les projets de réparation des dégâts dus aux inondations (Pologne) et les activités au titre de JASPERS (Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes), un nouvel instrument d'aide à la mise au point de projets élaboré conjointement par la BEI, la Commission européenne et la BERD. La divulgation d'informations a fait l'objet d'un nombre important d'autres lettres.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99